



Diagnostic

Cassagnes / Réquista



Réalisé par Jeunes Agriculteurs Aveyron en 2013



I. PRESENTATION DU PROJET

1. LE CONTEXTE

Au cours de l'année 2013, l'équipe Jeunes Agriculteurs du canton Cassagnes/Réquista, a décidé de mettre en place un projet en faveur du renouvellement des générations en agriculture sur son territoire. Cette initiative est née du constat qu'actuellement sur le territoire pour 1 installation nous comptons entre 1,7 et 3 départs ; et que d'ici 5 à 10 ans, plus de 40% des agriculteurs de la zone seront en âge de prendre leur retraite, soit plus de 445 exploitants.

2. LES OBJECTIFS POURSUIVIS

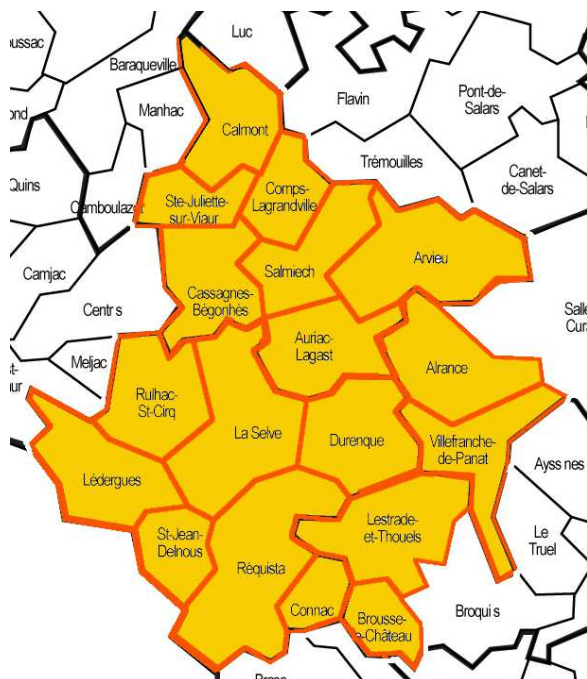
La Charte Locale Transmission Installation de « Cassagnes Réquista » a pour objectif de fixer un CAP et un CADRE, en concertant l'ensemble des acteurs du territoire, afin de mener une véritable politique en faveur de la transmission et de l'installation. La finalité étant le renouvellement des générations en agriculture et le maintien d'un territoire vivant.

A travers cette démarche, les porteurs du projet espèrent montrer que :

- l'agriculture a de l'avenir,
- il est possible de trouver des solutions pour maintenir le territoire vivant et dynamique où perdure des exploitations à taille humaine, **viables, vivables, transmissibles** avec des **actifs nombreux**
- l'agriculture est un des premiers **atouts de la dynamique locale** du territoire

Ils espèrent également encourager **l'installation** et faire prendre conscience de la nécessité de penser aux générations futures (maintien des outils de production, ...)

3. LA ZONE D'ETUDE



Le territoire d'étude correspond aux limites du canton JA « Cassagnes/Réquista ».

D'un point de vue administratif, il recouvre 2 cantons : Cassagnes Bégonhès et Réquista, ainsi que les communes de d'Alrance, Villefranche de Panat, Lestrade et Thouels et Brousse le Château

Carte 1: Délimitation du territoire d'étude

4. LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé :

- des adhérents du syndicat cantonal de Jeunes Agriculteurs Cassagnes/Réquista
- des responsables cantonaux et régionaux de la FDSEA du territoire étudié
- des responsables des anciens exploitants, des fermiers et des bailleurs de la FDSEA du territoire étudié
- des élus locaux de la zone :
 - o les maires de chaque commune
 - o le conseiller général de chaque canton
 - o les présidents des différentes communautés de commune du territoire
- des représentants des OPA locales généralistes : Chambre d'agriculture (CDAS), Crédit Agricole, MSA, Groupama, CER, FDCUMA, SAFALT
- des représentants des filières économiques locales :
 - o Généraliste : Unicor, RAGT PC, Fodsa, GDS, Coopelso
 - o Bovin Lait : Sodiaal, APL Rodez
 - o Bovin Viande : Bovi PC, IRVA, SA4R, ELVEA 12 48 81, So. Sudries
 - o Ovin Lait : Confédération de Roquefort, OVITEST, SEB, Service élevage Confédération de Roquefort, UNOTEC
 - o Ovin Viande : Approvia, ELVEA 12 48 81, Marché de Réquista
 - o Porc : FIPSO, APO
 - o Caprin : Groupement de producteurs de lait de chèvre Lactalis
 - o Céréale : Régadou
- Chambre des métiers et d'Artisanat
- des administratifs de Jeunes Agriculteurs et Chambre d'Agriculture

Le rôle de ce comité de pilotage est d'apporter une expertise constructive autour de l'installation, de la transmission et de définir un plan d'action pour le territoire en faveur du renouvellement des générations. Il doit en particulier encadrer le diagnostic du territoire en terme d'installation /transmission, être force de proposition pour l'avenir et être un vecteur du renouvellement des générations en agriculture.

5. LA DEMARCHE SUIVIE

Pour répondre aux objectifs de la Charte Locale Transmission Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Cette étape s'est déroulée sous forme de réunions locales. Celles-ci ont permis d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivis de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'actions.

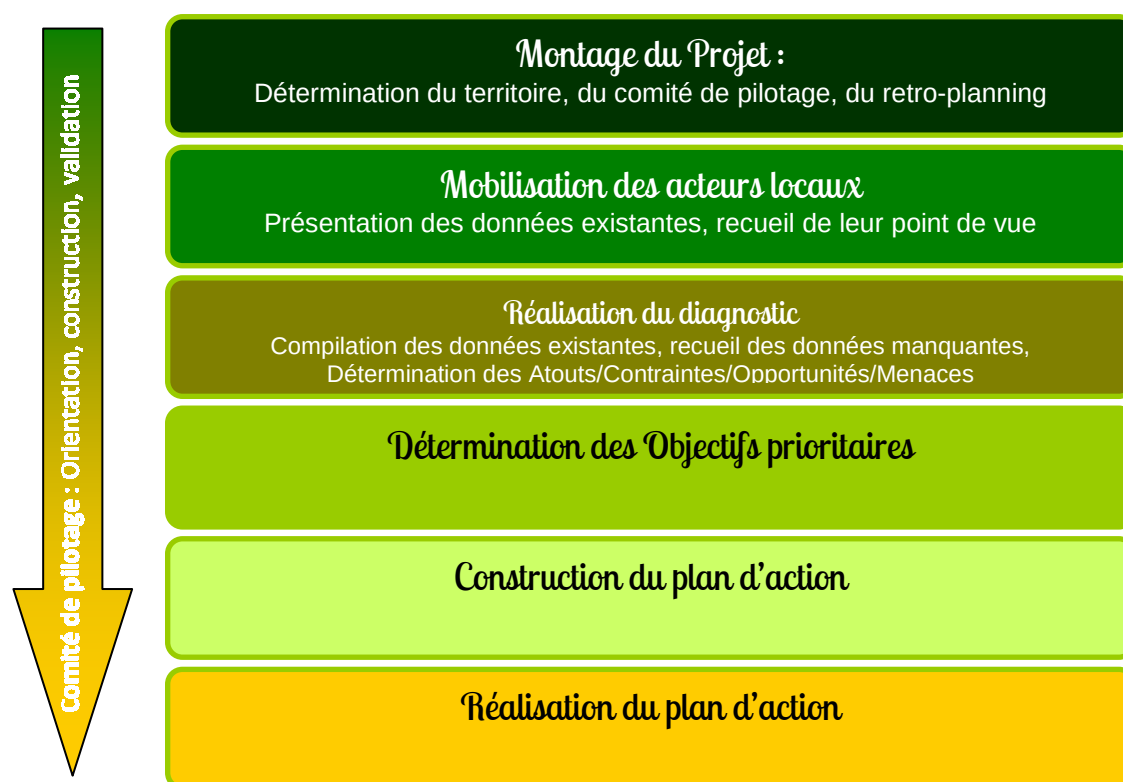


Figure 1 : Schéma descriptif de la méthode mise en place

II. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE

1. LE MILIEU NATUREL

Le territoire d'étude appartient pour **2/3** à la **région naturelle du Ségala**, qui s'étend sur une diagonale allant du nord-ouest au sud-ouest du département de l'Aveyron. Le territoire se situe sur un « socle géologique ancien » composé de Michaschiste, Gneiss et de Migmatiques. Les sols sont le plus souvent bruns acides. Leur texture est limoneuse (sablo-limoneuse à argilo-limoneuse suivant les zones). Ces sols sont plus ou moins riches en cailloux et leur profondeur varie de peu profonde sur les fortes pentes à profonde sur les plateaux.

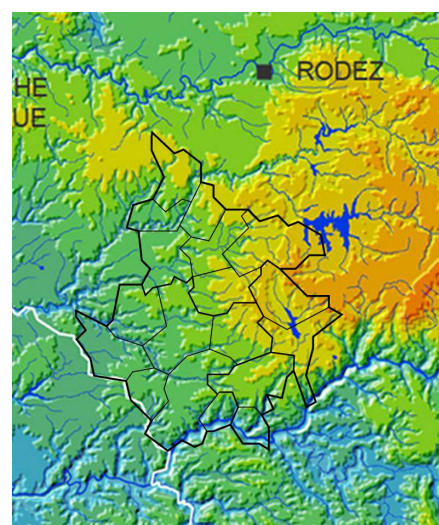
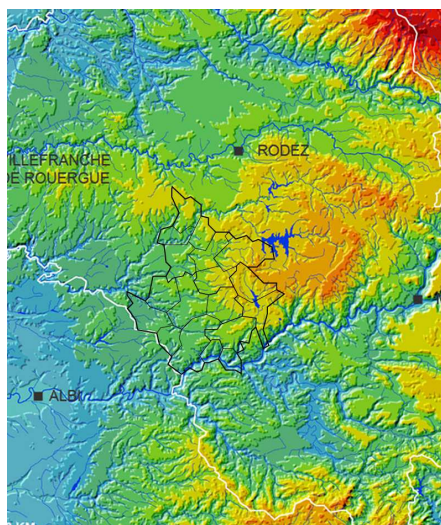
L'autre tiers du territoire appartient à l'**ensemble paysager du Lézérou**. Le socle géologique de cette partie est constitué de roches très métamorphiques : gneiss et roches apparentées au granit. Ces roches, dont l'altération est souvent sableuse, donnent des terrains acides.



D'après Carte des identités paysagères de l'Aveyron (<http://paysageaveyron.fr/introduction-des-entites-paysageres-un-outil/>)

Carte 2 : Identités paysagères du territoire

L'altitude varie entre **300/400 mètres** à l'ouest du territoire et jusqu'à près de **900 mètres** sur sa partie Est aux contres-forts des plateaux du Lézérou.



D'après Carte du relief de l'Aveyron (<http://paysageaveyron.fr/introduction-une-identite-paysagere-de-laveyron/>)

Carte 3 : Relief du Territoire

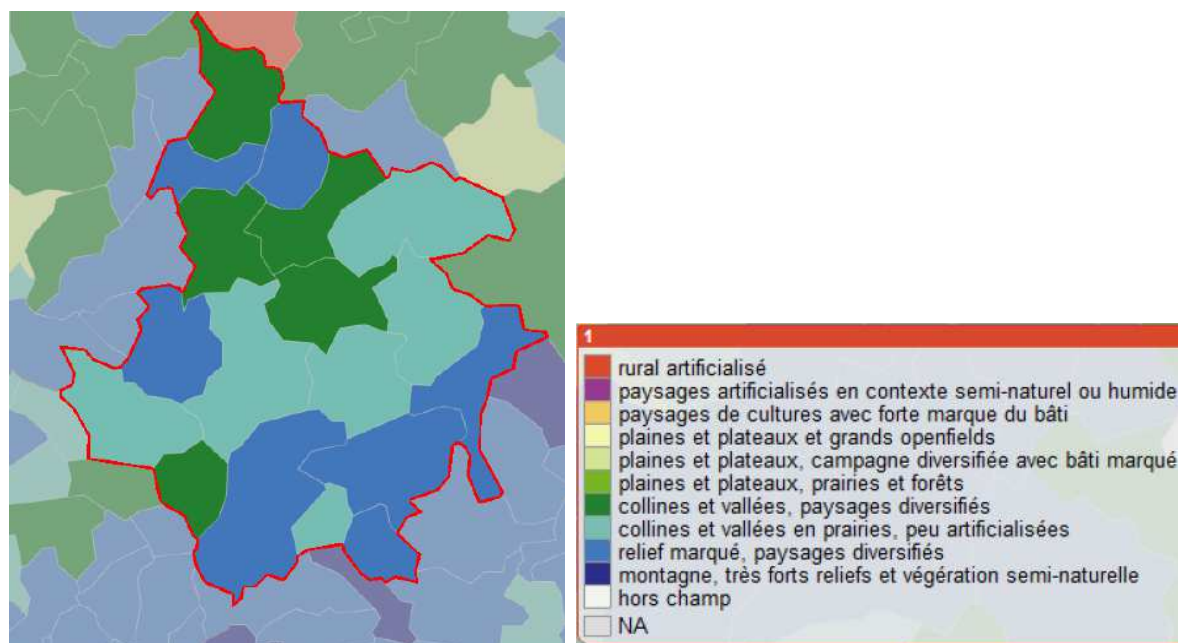
Le climat est tempéré et l'ouverture du relief à l'Ouest favorise les influences atlantiques, qui combinées à l'altitude donnent des hivers rudes. La pluviométrie annuelle est comprise entre 800 et 1000 mm. Les sommets du Lévézou forment une barrière climatique qui engendre de fortes précipitations.

Les différences d'altitude engendrent de nombreux microclimats qui, en fonction de l'exposition et de la situation sur les pentes des vallées offrent des potentialités agricoles diverses.

Les paysages de la partie Ségala se caractérisent par l'alternance de collines, caractérisées par une agriculture dynamique, et des vallées encaissées.

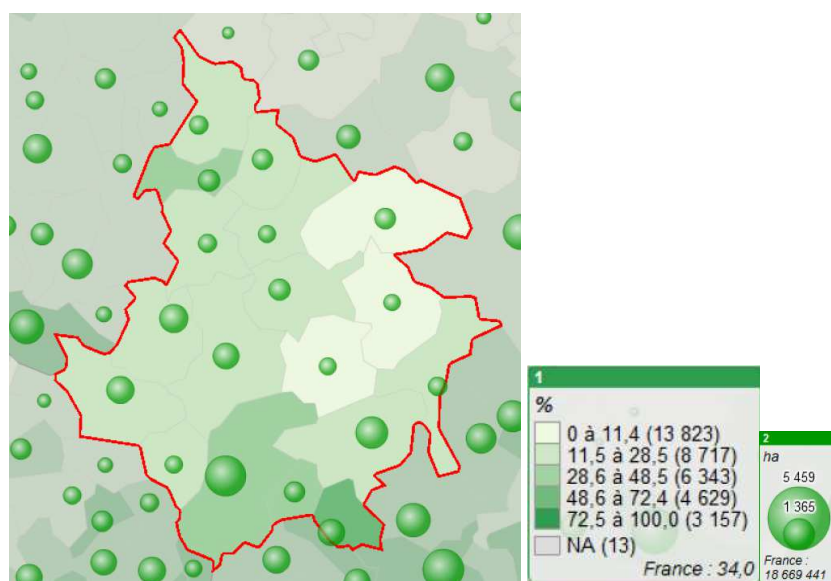
Celui de la partie Lévézou se caractérise par un plateau étagé en gradins, doucement modelé par les sources.

Les communes au Sud du territoire, ainsi que celles de Comps-Lagrاندville et Ste Juliette se caractérisent par des reliefs plus marqués. La part des forêts dans ces zones est de fait plus importante.



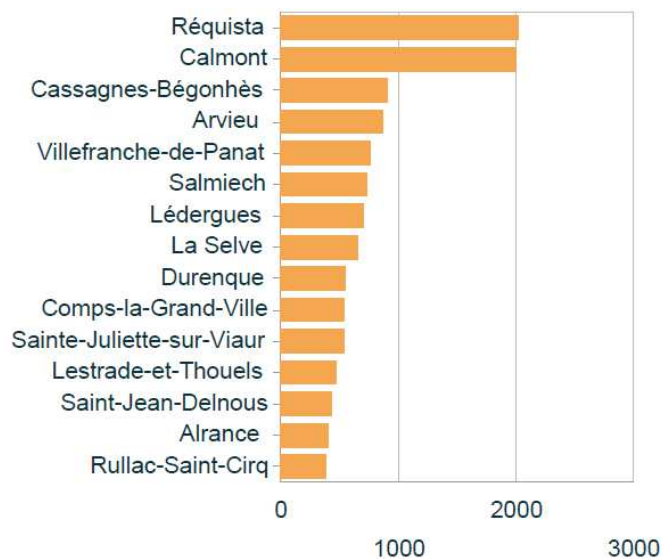
source : DATAR - INRA CESAER/ UFC-CNRS ThéMA/ Cemagref DTMA METAFORT

Carte 4 : Typologie thématique des campagnes "Paysage"

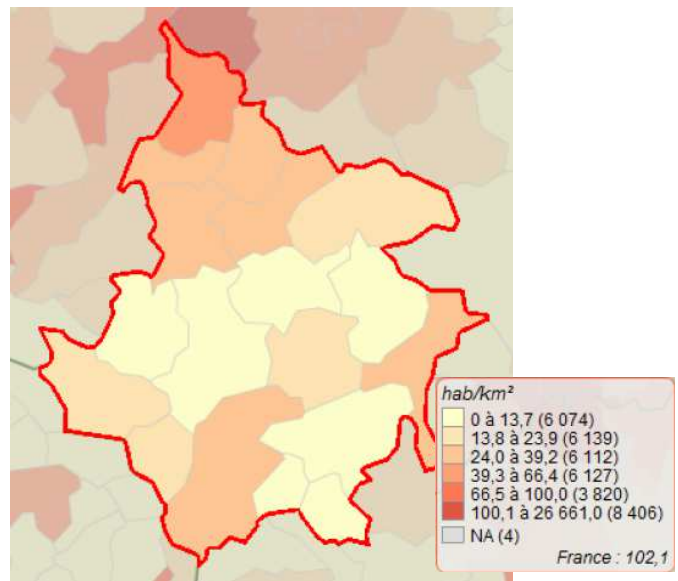


Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Corine Land Cover

Carte 5 : Part et superficie des forêts et milieux semi-naturels



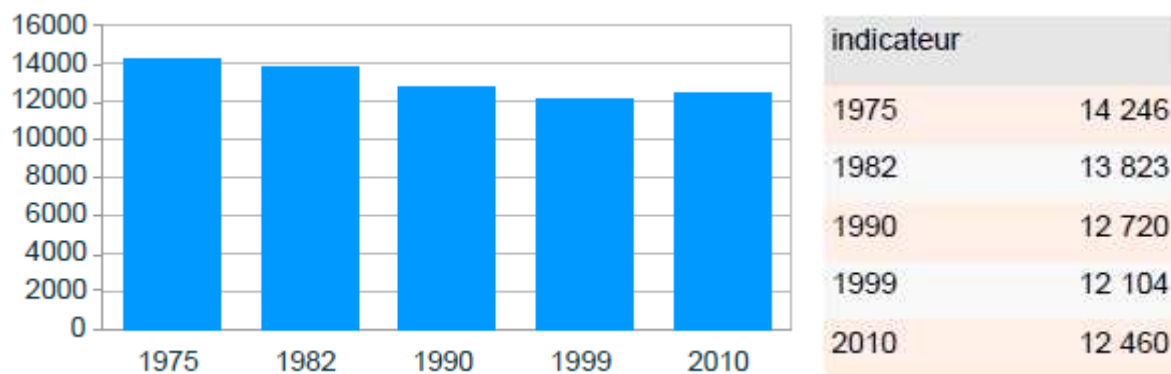
source : Insee, RP exploitation principale – 2010



source : Insee, Populations légales

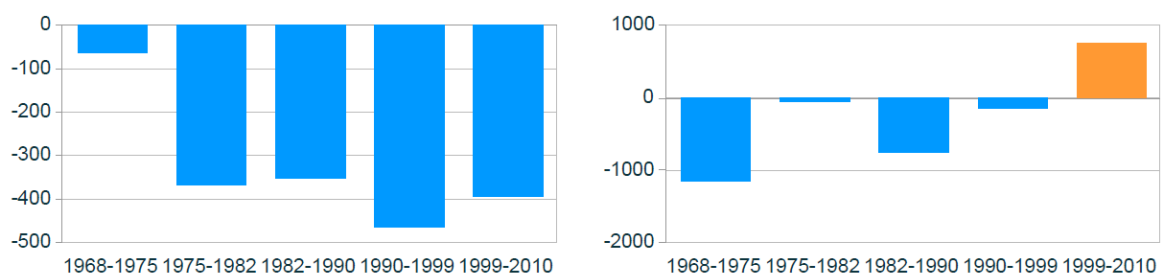
Figure 2 : Nombre d'habitant par commune en 2010

Carte 6: Densité de population



D'après donnée Insee

Figure 3: Légère augmentation de la population du territoire depuis 1999



Source : Insee, RP et État Civil

Figure 4 : Evolution des soldes naturel et migratoire apparent

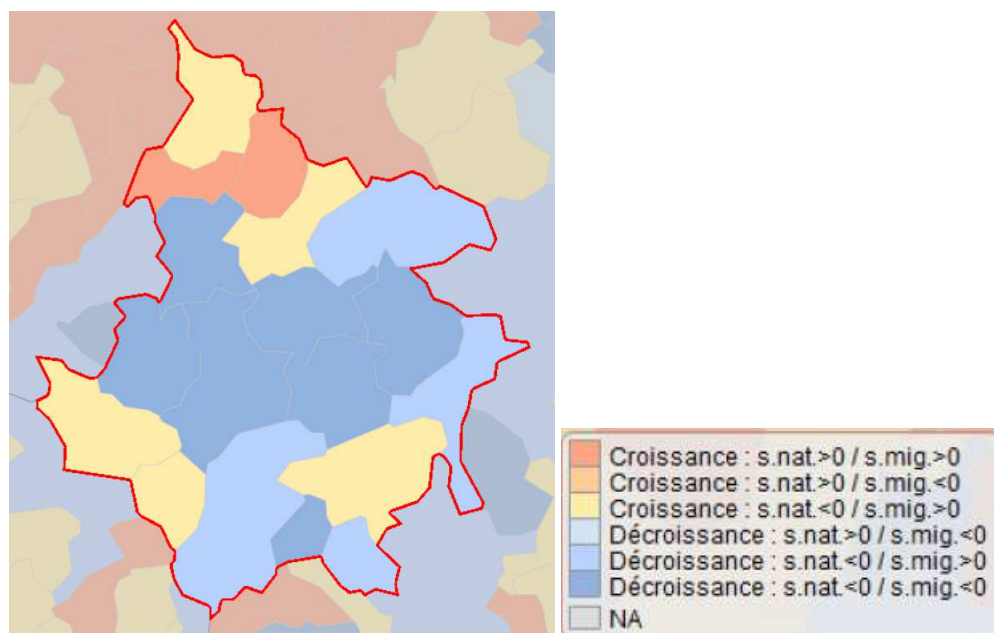
2. LA POPULATION DU TERRITOIRE

En 2010, le territoire d'étude comptait, d'après l'Insee, **12 460 habitants** avec une forte hétérogénéité entre les communes, les communes de Réquista et de Calmont étant les plus peuplées. La densité de population est en moyenne de **22 hab./km**, ce qui est inférieur à la moyenne départementale (31,7 hab./km). La densité est elle aussi variable d'une commune à l'autre avec un gradient Nord/Sud (Calmont : 65 hab./km, Auriac Lagast : 7.8 hab. / km) sous l'influence de l'agglomération de Rodez et une densité plus importante autour de Réquista.

Des années 70 à la fin des années 90, la population a diminué sur le territoire. Depuis 1990 la population est assez stable avec un léger rebond depuis les années 2000. Cette augmentation est due à l'échelle du territoire à une arrivée de population (solde migratoire apparent d'environ + 800 pers. entre 1999 et 2010)

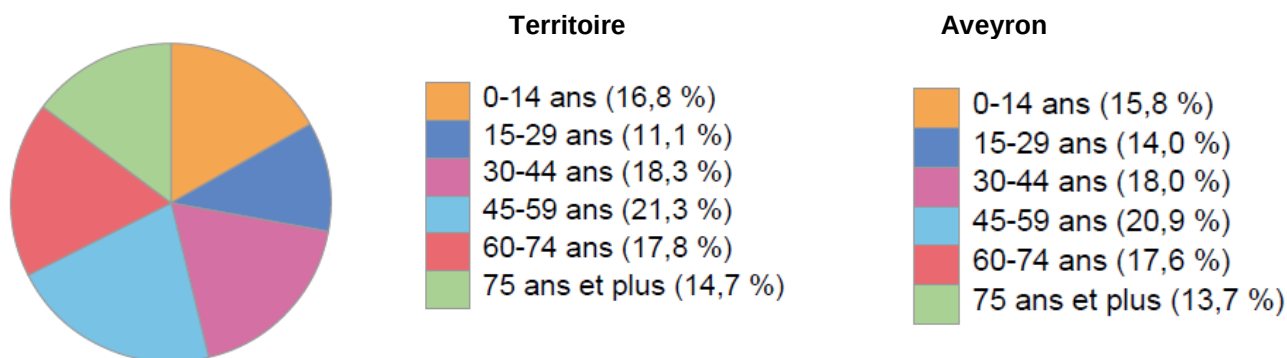
Les évolutions entre 1999 et 2010 sont variables d'une commune à l'autre.

- Les communes proches de l'agglomération ruthénoise connaissent une augmentation de la population soit par l'arrivée de nouvelles populations (Salmiech et Calmont) soit par un solde naturel positif combiné à une arrivée de population (Ste Juliette et Comps Lagranville).
- Trois autres communes connaissent une croissance de population, due à l'arrivée de nouveaux habitants : Lestrade et Thouels, Lédergues et St Jean Delnous.
- Le centre du territoire est lui dans une dynamique de décroissance due à la fois à une baisse du solde naturel et à une baisse du solde migratoire apparent.
- Les communes d'Arvieu, Réquista, Connac et Villefranche de Panat, ont un solde naturel positif (plus de naissance que de décès) mais un solde migratoire apparent négatif (des personnes quittent le territoire)



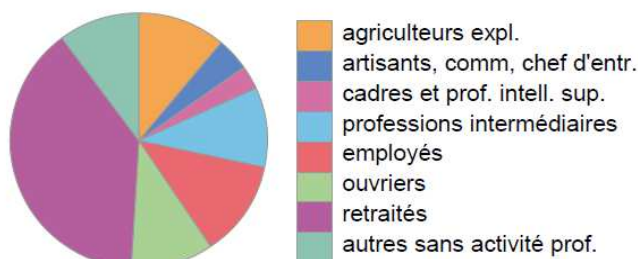
Carte 7 : Typologie des soldes naturel et migratoire apparent, 1999-2010

source : Insee, RP



source : Insee, RP exploitation principale

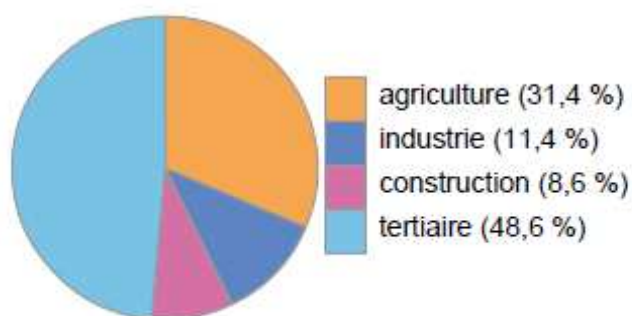
Figure 5 : Répartition de la population du territoire par tranche d'âge et comparaison avec population aveyronnaise



source : Insee, RP exploitation complémentaire

source : Insee, RP exploitation complémentaire

Figure 6 : Répartition de la population en fonction des catégories socioprofessionnelles



source : Insee, RP exploitation complémentaire

Figure 7 : Répartition des emplois par secteur d'activités

3. LES TRANCHES D'ÂGE DE LA POPULATION

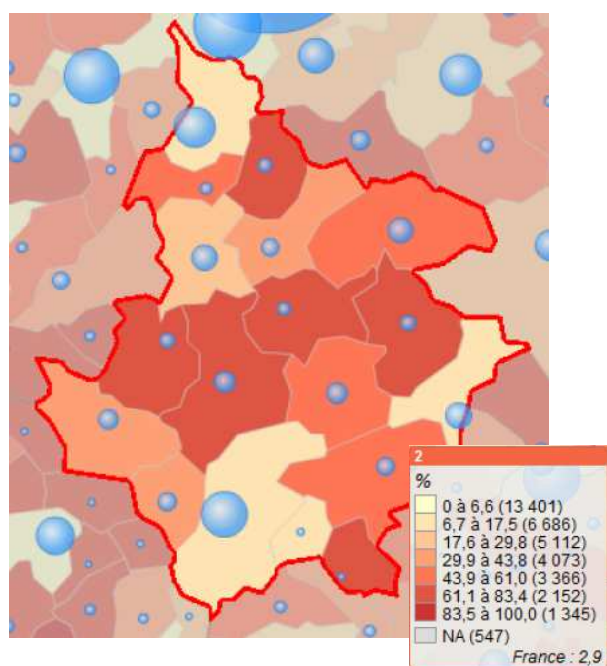
Toutes les tranches d'âge sont représentées sur le territoire. Les personnes de plus de 60 ans représentent plus d'un tiers de la population. La tranche des 15/29 ans est la moins importante. Les données du territoire sont comparables aux moyennes aveyronnaises.

4. LA POPULATION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE

Les agriculteurs représentent **11,1 % de la population** du territoire, ce qui est supérieur à la moyenne du département (4.9%).

L'agriculture contribue à plus **d'un tiers des emplois du territoire**, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (11.1%) et largement supérieur à la moyenne nationale (3%). Les communes les plus agricoles sont situées au centre du territoire. Les communes les plus périphériques (Réquista, Connac, Villefranche de Panat, Calmont) sont nettement moins agricoles. Cette différence peut en partie s'expliquer par la présence plus importante de commerces, d'artisans, d'industrie agro-alimentaire et de services dans ces communes.

L'agriculture est l'un des moteurs de l'économie du territoire.



Communes	nb d'emplois	% agriculture
Réquista	947	11
Calmont	746	12
Villefranche-de-Panat	298	16
Connac	24	17
Cassagnes-Bégonhès	291	21
Saint-Jean-Delnous	159	35
Salmiech	141	37
Lédergues	176	39
Sainte-Juliette-sur-Viaur	69	48
Durenque	189	53
Lestrade-et-Thouels	140	54
Arvieu	284	57
Brousse-le-Château	23	66
Auriac-Lagast	78	68
Comps-la-Grand-Ville	91	68
Alrance	103	69
La Selve	198	70
Rullac-Saint-Cirq	104	81

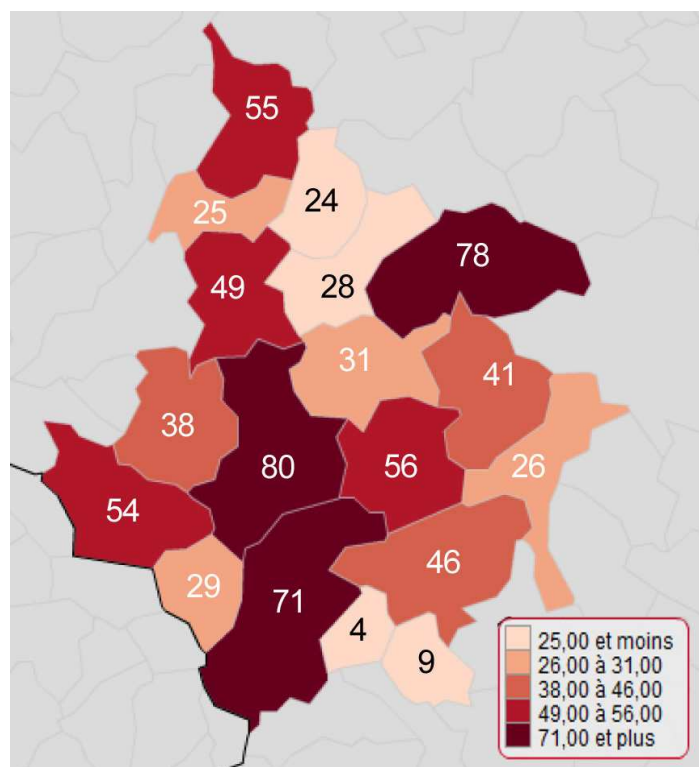
Source : Insee, RP exploitation complémentaire

Carte 8 : Part des emplois dans l'agriculture au lieu de travail, 2010 -

Zone	Commune	Diagnostic CLI RC	RA 2010	Différentiel	Différentiel en%	Données Typo CA12 - 2007	Différentiel
Cassagnes	ARVIEU	78	89	-11	88%	85	-7
	AURIAC LAGAST	31	30	1	103%	32	-1
	CALMONT	55	70	-15	79%	58	-3
	CASSAGNES B.	49	58	-9	84%	55	-6
	COMPS LAGRANVILLE	24	36	-12	67%	35	-11
	STE JULIETTE/VIAUR	25	34	-9	74%	30	-5
	SALMIECH	28	40	-12	70%	34	-6
	Total Cassagnes	290	357	-67	81%	329	-39
Réquistanais	ALRANCE	41	50	-9	82%	51	-10
	BROUSSE LE CHÂTEAU	9	15	-6	60%	14	-5
	CONNAC	4	7	-3	57%	5	-1
	DURENQUE	56	64	-8	88%	64	-8
	LEDERGUES	54	71	-17	76%	61	-7
	LESTRADE ET THOUELS	46	52	-6	88%	51	-5
	REQUISTA	71	89	-18	80%	76	-5
	RULLAC ST CIRQ	38	45	-7	84%	45	-7
	ST JEAN DELNOUS	29	37	-8	78%	39	-10
	LA SELVE	80	101	-21	79%	94	-14
	VILLEFRANCHE DE PANAT	26	30	-4	87%	27	-1
	Total Réquistanais	454	561	-107	81%	527	-73
Total		744	918	-174	81%	856	-112

D'après données RGA 2010, CLI BN 2012 et Typologie Chambre d'agriculture 2007

Tableau 1 : Nombre d'exploitation sur le territoire



D'après données CLTI RC 2013

Carte 9 : Nombre d'exploitation par commune

III. ETAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE

1. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

a. Le nombre d'exploitation

Le territoire compte d'après les données du Recensement Agricole 2010 (RA 2010), **918 exploitations** agricoles, tous types d'exploitations confondues. La zone d'étude regroupe près de 10% des exploitations aveyronnaises (Aveyron RGA 2010 : 9090 exploitations)

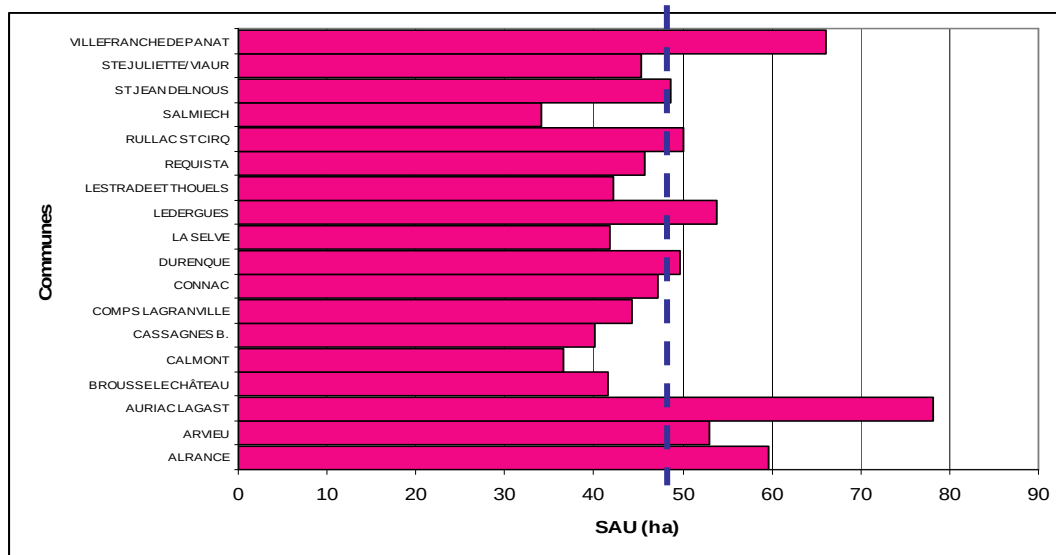
D'après les données du travail de repérage réalisé au sein de la Charte Locale Transmission Installation au dire des acteurs locaux (agriculteurs, responsables agricoles, élus, ...), il y aurait **744 exploitations** sur le territoire. Ce repérage a fait état des exploitations de type « professionnelle ».

La comparaison avec les données de la typologie réalisée par la chambre d'agriculture en 2007 dont sont issu les listings qui ont servi à la réalisation du diagnostic, montre que le territoire **a perdu 112 exploitations en 5 ans**, soit une **perte de 13%** par rapport à 2007.

Conclusion :

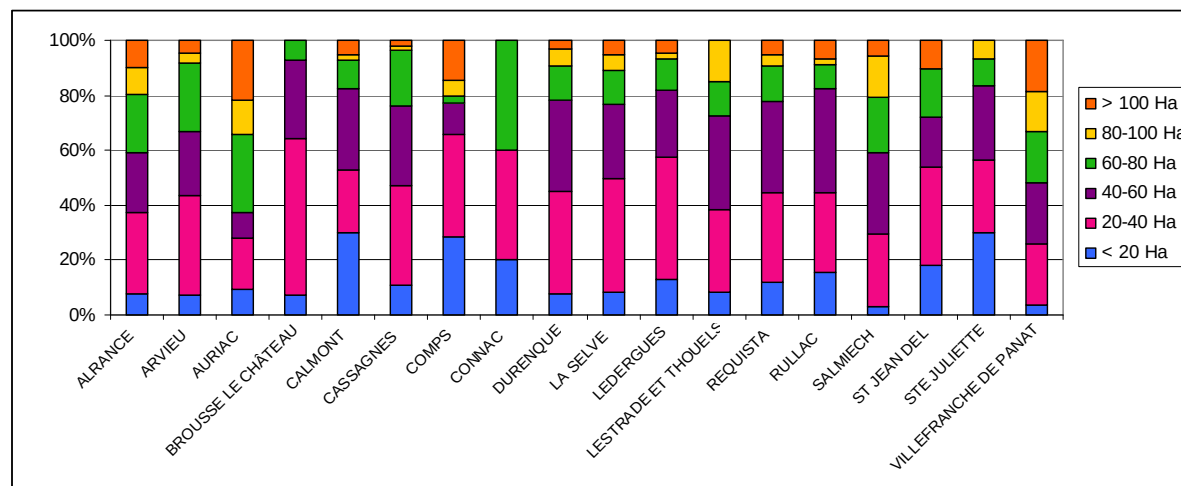
Le repérage effectué a permis de dénombrer **744 exploitations**.

D'après les données RGA 2010, le territoire regroupe **10%** des exploitations du département.



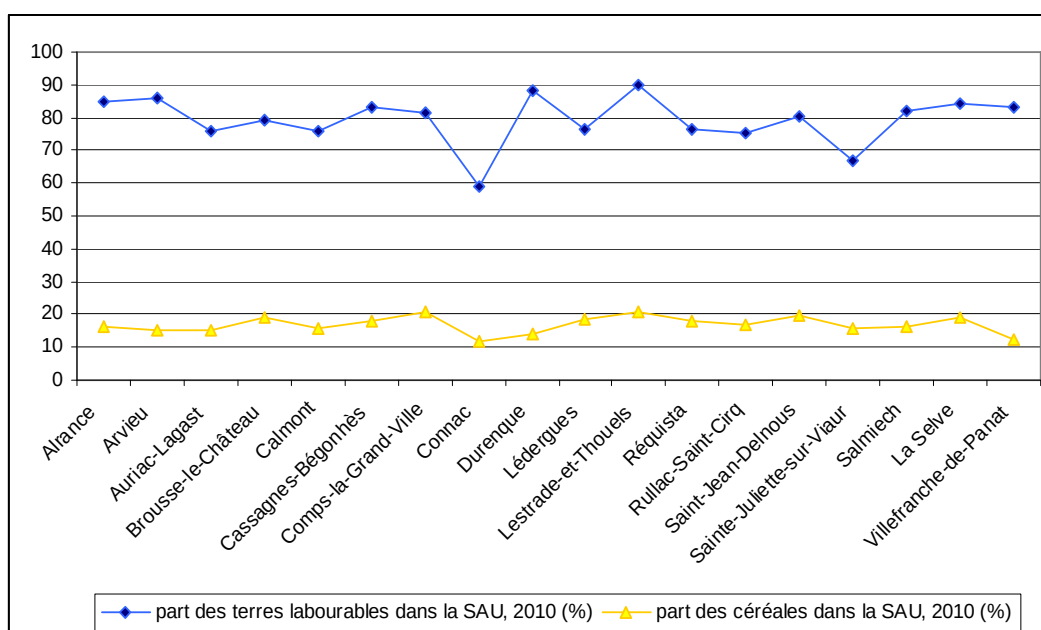
Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune

Figure 8 : SAU moyenne par exploitation



Données Typologie Chambre Agriculture Aveyron, 2007

Figure 9 : Pourcentage d'exploitation par classe de SAU



Données RGA 2010, liées aux exploitations ayant leur siège sur la commune

Figure 10: Répartition Terre Labourable et Surface toujours en herbe

b. La structure des exploitations

La SAU moyenne de la zone d'étude, est de **48 ha** (RGA 2010). Cette moyenne est inférieure à la moyenne départementale qui est 57 ha (RGA 2010). La typologie de 2007, donne une SAU moyenne comparable (50ha).

L'écart s'étend de 34 ha pour Salmiech à 78 ha pour Auriac Lagast, mais dans l'ensemble la SAU moyenne est comparable sur toutes les communes.

L'observation de la répartition des exploitations par plage de surface (Figure 9), montre une grande variété de taille d'exploitation au sein de chaque commune. Au niveau du territoire d'étude 34% des exploitations ont entre 20 et 40 ha, 26% entre 40 et 60 ha et 15% entre 60 et 80 ha.

Auriac Lagast et Villefranche de Panat font exception avec plus de 20% d'exploitation à plus de 100h.

Les données de la typologie de la chambre d'agriculture, montrent que **70 % des exploitations se compose d'un seul site**. Elles sont 19% à avoir plusieurs sites avec des bâtiments regroupés sur un seul site et 11% avec plusieurs sites avec des bâtiments dispersés.

Les données de la typologie montrent également que 32% des exploitations ont un niveau de contrainte faible, **57% un niveau moyen** et 11% un niveau fort.

En moyenne, d'après les données du RA 2010, **80 % des surfaces agricoles** de la zone sont des terres labourables. Seules 20% sont toujours en herbes. Le territoire compte près de 16% de SAU cultivée en céréales.

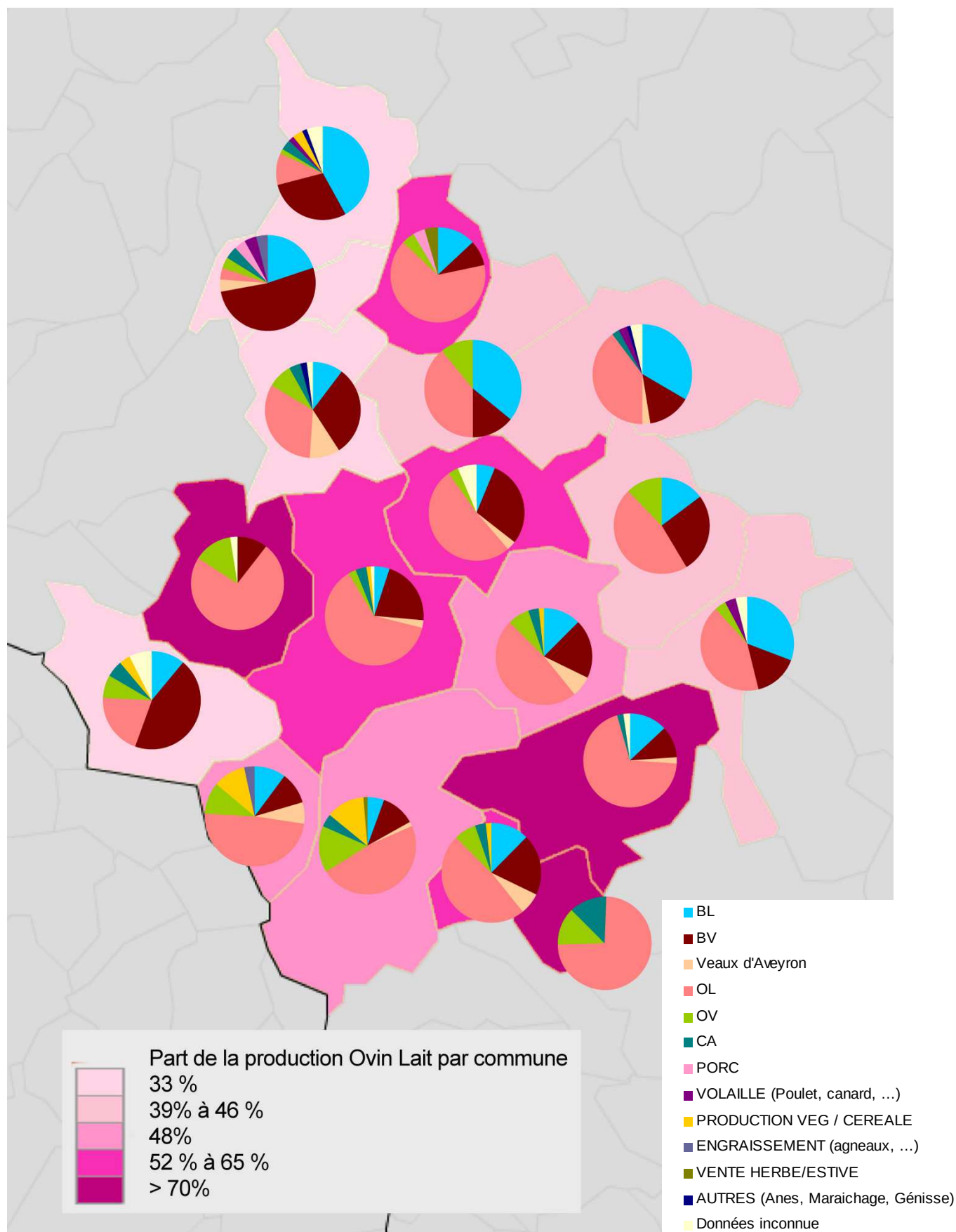
Conclusion :

La SAU moyenne est de 48 ha, elle a peut évolué depuis 2007.

La taille des exploitations est très variable au sein de chaque commune. La variabilité est comparable d'une commune à l'autre (c'est-à-dire que toutes les communes ont une répartition comparable des types d'exploitation).

Le niveau de contrainte des exploitations est qualifié de faible à moyen pour la majorité d'entre elles.

Les surfaces sont à environ 80% consacrées aux cultures (fourrage et céréale) et à 20% aux prairies naturelles et permanentes. 20% de la SAU est destinée à la production de céréales.



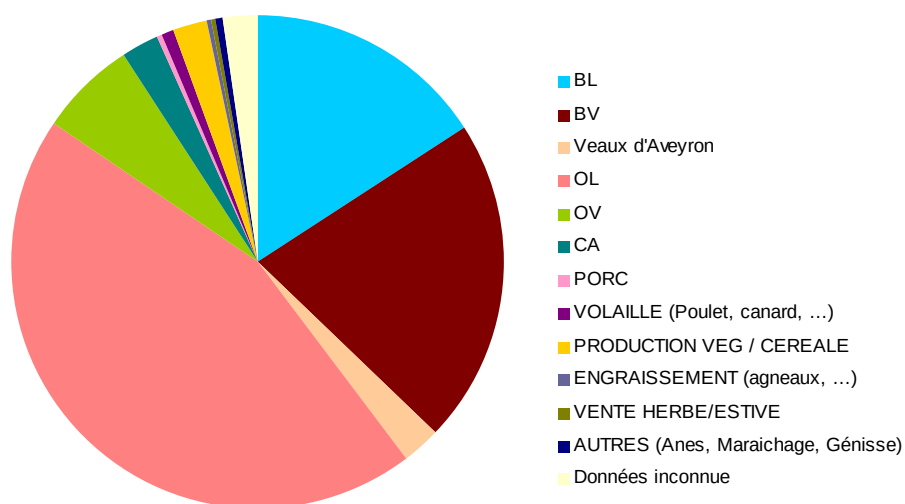
D'après données CLTI RC 2013

Carte 10 : Part de la production ovin lait par commune et répartition des productions par commune

	BL	BV	VAS	OL	OV	CA	POR C	VOLA LLE	PROD. VEG / CEREA LE	ENGR AIS.	VENTE HERBE / ESTIVE	AUTRE S	Donné es inconn ue
Alrance	6	11		19	5								
Arvieu	26	11	2	31		2		2				1	3
Auriac- Lagast	2	9	1	16	1								2
Brousse-le- Château				7	1	1							
Calmont	23	16		6	1	2		1	2			1	3
Cassagnes- Bégonhès	5	15	5	16	4	2						1	1
Comps-la- Grand-Ville	3	2		15	1		1				1		
Connac		1	1	3									
Durenque	7	11	4	27	4	2			1				
Lédergues	6	24		11	4	3			2				4
Lestrade-et- Thouels	6	5	1	32		1							1
Réquista	4	8	1	34	11	3			9		1		
Rullac- Saint-Cirq		4		28	5								1
St-Jean- Delnous	3	3	2	14	3				3	1			
Ste-Juliette- /Viaur	5	13	1	1	1	1	1	1		1			
Salmiech	10	4		11	3								
La Selve	4	17	2	50	2	3			1				1
Villefranche- de-Panat	8	4		11	1			1					1
TOTAL	118	158	20	332	47	20	2	5	18	2	2	3	17
	15,9%	21,2%	2,7%	44,6%	6,3%	2,7%	0,3%	0,7%	2,4%	0,3%	0,3%	0,4%	2,3%

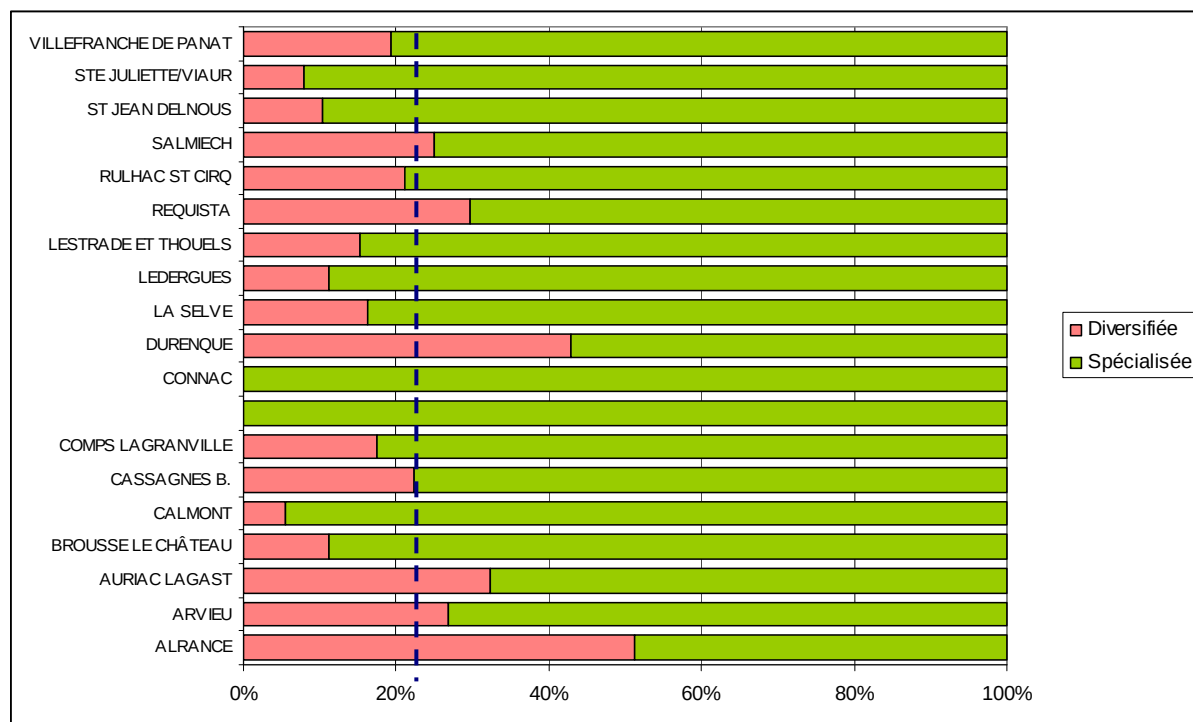
D'après données CLTI RC 2013

Tableau 2 : Nombre d'exploitation par commune en fonction de leur production principale



D'après données CLTI RC 2013

Figure 11 : Répartition des productions par zone



D'après données CLTI RC 2013

Figure 12 : Part d'exploitation "diversifiées" et "spécialisées" par commune

c. Les productions principales des exploitations

Le territoire présente une **grande diversité de production** : Ovin lait, Bovin Lait, Bovin viande avec en particulier la production de Veaux d'Aveyron et du Ségala, Ovin Viande, Caprin, Culture de céréale, Porc,...

La production d'Ovin **lait** est majoritaire sur le territoire, elle représente **44,6% des exploitations** recensées au cours du repérage. Cette proportion est supérieure à la moyenne départementale qui est de 16% (RA 2010)

La production du **Bovin Viande** est la seconde production du territoire avec **23.9% des exploitations** recensées (cette statistique englobe la production de veaux d'Aveyron). Elle est suivie de près par la production **Bovin Lait** qui représente **15.9 %** des exploitations.

Les exploitations ayant des **ovins viande** représente **6.3%** des exploitations du territoire.

Les exploitations caprines et celles produisant des cultures ou des céréales représentent aux environs de 2%. Toutes les autres productions représentent moins de 1% des exploitations.

Les communes du cœur et du Sud du territoire, à l'exception de Comps Lagranville au nord, sont majoritairement tournées vers la production de brebis laitières. Certaines d'entre elles comptent plus de 70% de d'exploitation.

Les productions de bovin viande se retrouvent dans une proportion comparable à la moyenne du territoire sur la quasi-totalité des communes hormis pour celles de Lédergues et Ste Juliette.

Les exploitations bovin lait sont plus représentées sur les communes du nord est du territoire.

d. La diversité des productions au sein des exploitations

Malgré la diversité des productions sur le territoire, **78% des exploitations sont de type « spécialisé »** c'est elle dire qu'elles ne produisent qu'un seul type de production. Cette proportion est comparable sur les différentes communes sauf 2 exceptions : Durenque et Alrance.

Seules **167 exploitations sont dites « diversifiées » (22%)**, c'est-à-dire qu'elles comptent au moins 2 productions. Les communes de Durenque, Alrance, Réquista, Auriac Lagast et Arvieu dénombrent un peu plus d'exploitations diversifiées que la moyenne.

Les associations les plus courantes sont « Ovin Lait / Bovin viande » (60 exploitations sur 167), « Ovin Lait / Ovin viande » (28 exploitations sur 167), « Bovin Lait / Bovin viande ».

Conclusion :

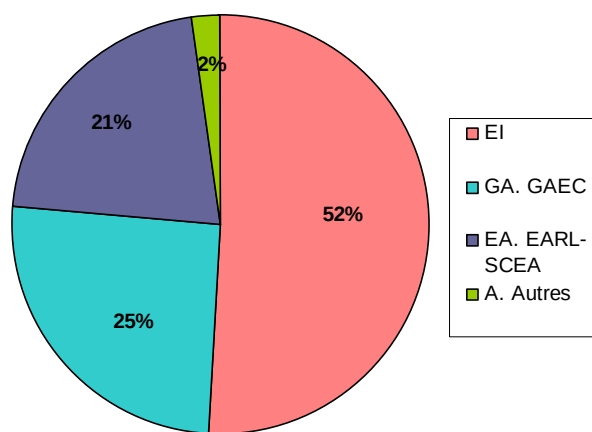
Une grande diversité de production sur le territoire.

Un territoire d'élevage :

- 44,6% des exploitations en ovin lait
- 23,9% des exploitations en bovin viande
- 15.9 % des exploitations en bovin lait

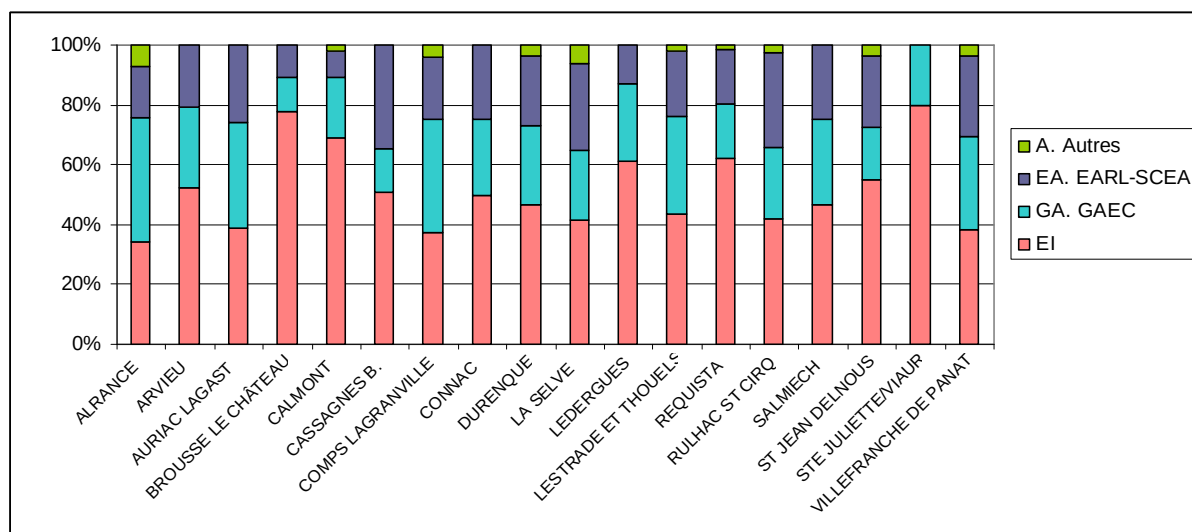
Des exploitations spécialisées (une seule production) à 78%

Les associations les plus courantes sont « Ovin Lait / Bovin viande », « Ovin Lait / Ovin viande », « Bovin Lait / Bovin viande ».



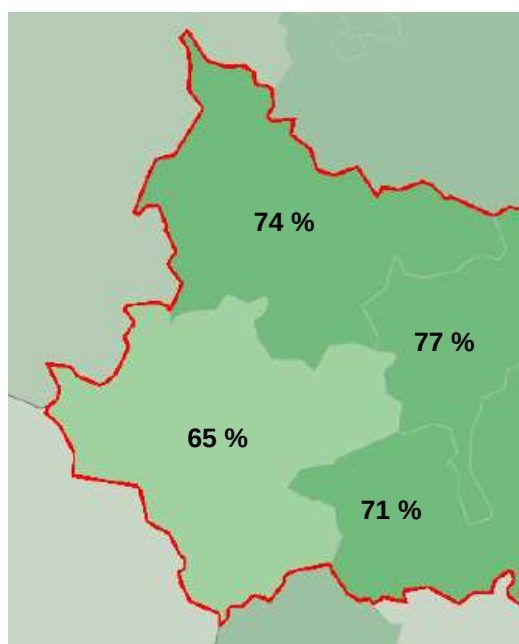
D'après données CLTI RC 2013

Figure 13 : Répartition des formes juridiques sur le territoire



D'après données CLTI RC 2013

Figure 14 : Nombre et pourcentage de chaque forme juridique pour chaque commune



Données RGA 2010

Carte 11 : part de la SAU en fermage en 2010

e. **Les formes juridiques des exploitations**

Le territoire compte quasiment autant d'exploitations sous formes sociétaires que d'exploitations « individuelles ». Ces dernières **représentent 52 %** des formes juridiques du territoire. Les **formes sociétaires sont choisies dans 46% cas** : 25% de GAEC et 21% d'EARL ou SCEA.

Cette répartition se détache de celle du département de l'Aveyron : Forme individuelle : 69%, GAEC : 15% et EARL : 15%.

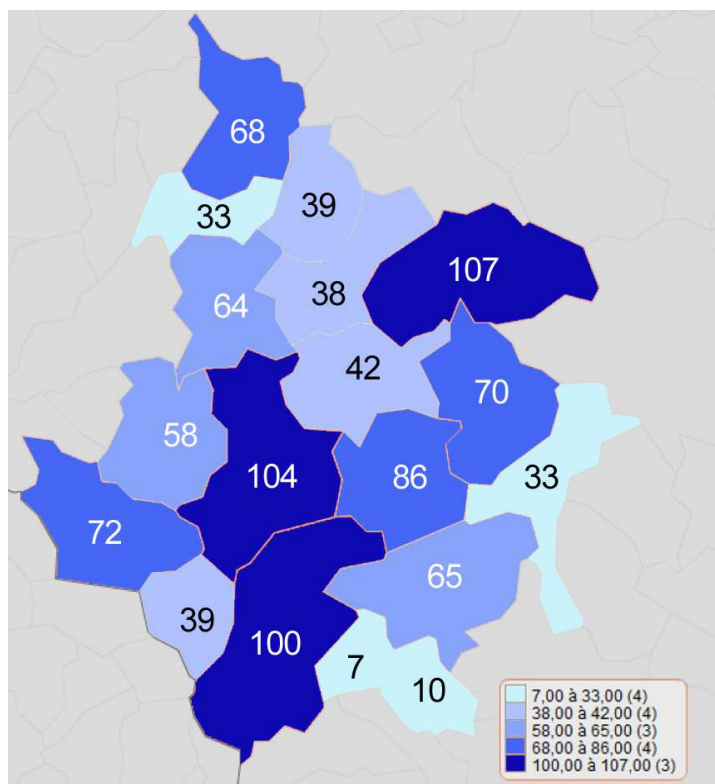
f. **Les modes de faire valoir**

D'après les données du RGA 2010, le fermage est le mode de faire valoir le plus utilisé sur le territoire :

- 74% sur le canton de Cassagnes
- 65% sur le canton de Réquista
- 77% sur le canton de Salle Curan
- 71 % sur le canton de St Rome de Tarn

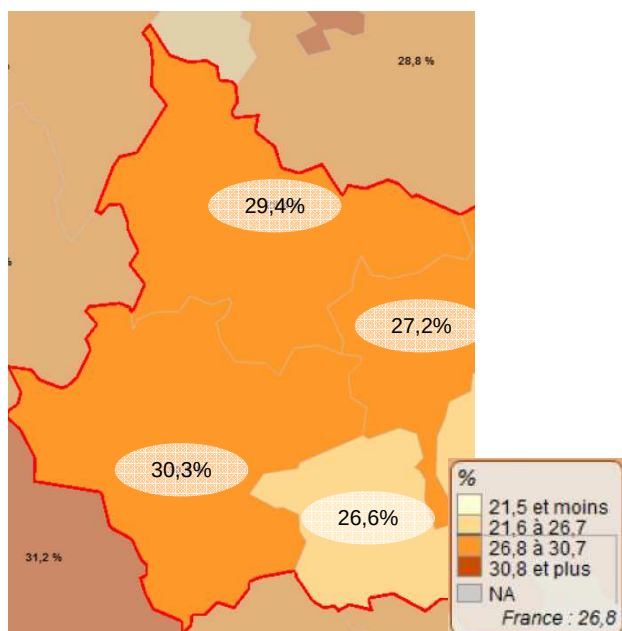
Conclusion :

Autant d'exploitation sous forme sociétaire (52%) que d'exploitation « individuelles » (46%)
Un mode de faire valoir pour moitié tourné vers le fermage.

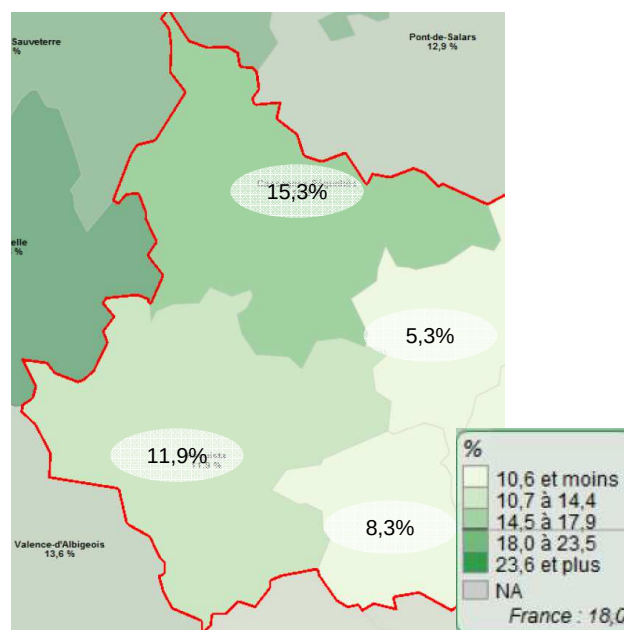


D'après données CLTI RC 2013

Carte 12 : Nombre de chefs d'exploitation par communes



Carte 13 : Part des femmes parmi les chefs d'exploitation et co-exploitants en 2010



Données RGA 2010

Carte 14 : Part des chefs d'exploitation et coexploitants pluriactifs dans l'ensemble des chefs d'exploitation et coexploitants en 2010

2. LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

a. Le nombre de chefs d'exploitation

Le territoire compte au moins **1035 exploitants** : 1029 exploitants « connus » (c'est-à-dire que nous savons le nombre d'associés sur l'exploitation) et 6 exploitants « supposés » (c'est dire que nous savons qu'il y a au moins un exploitant sur l'exploitation mais le nombre exact d'exploitants n'est pas connu).

Les agriculteurs du territoire représentent environ 10% des exploitants aveyronnais (11 810 d'après RA 2010).

b. La situation familiale des exploitants

D'après les données recueillies au cours du diagnostic, environ **80% des exploitants** du territoire d'étude **vivent en couple** (marié ou concubinage). Ces données sont comparables aux résultats de la typologie de 2007.

c. La part des femmes

D'après les données RGA 2010, les femmes représentent entre 26 et 30 % des chefs d'exploitations sur les 4 cantons du territoire. Ces valeurs sont comparables à la moyenne aveyronnaise qui est de 29%.

d. La pluriactivité au sein des exploitations

La part des exploitants pluriactifs varie fortement d'un canton à l'autre : 5,3% sur celui de pont de Salars à 15,3% sur celui de Cassagnes. Ces écarts sont cependant à relativiser du fait du manque de données spécifiques aux deux communes du territoire appartenant au canton de Pont de Salars.

Pour les deux cantons, entièrement compris dans la zone d'étude, les résultats sont proches de la moyenne départementale (15%)

Conclusion :

1035 exploitants recensés

Environ 10% des exploitants du département

Près de 30% des chefs d'exploitations sont des femmes (comparable moyenne départementale)

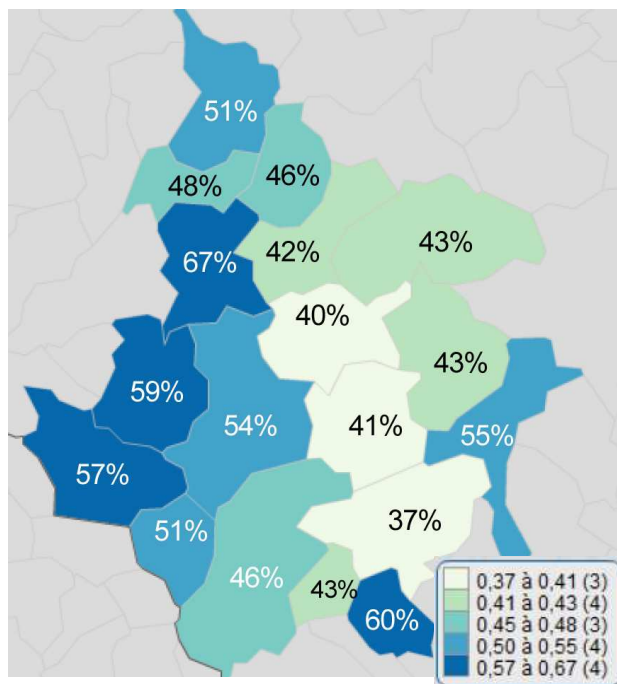
80% des chefs d'exploitations vivent en couple

Entre 5 et 15% sont pluriactifs – forte variabilité en fonction des zones.

Commune	Total	> 50 ans		< 50 ans		Données inconnues
ALRANCE	70	30	43%	40	57%	0
ARVIEU	107	46	43%	57	53%	4
AURIAC LAGAST	42	17	40%	24	57%	1
BROUSSE LE CHÂTEAU	10	6	60%	4	40%	0
CALMONT	68	35	51%	33	49%	0
CASSAGNES B.	64	43	67%	19	30%	2
COMPS LAGRANVILLE	39	18	46%	21	54%	0
CONNAC	7	3	43%	4	57%	0
DURENQUE	86	35	41%	51	59%	0
LA SELVE	104	56	54%	47	45%	1
LEDERGUES	72	41	57%	31	43%	0
LESTRADE ET THOUELS	65	24	37%	41	63%	0
REQUISTA	100	46	46%	53	53%	1
RULLAC ST CIRQ	58	34	59%	24	41%	0
SALMIECH	38	16	42%	22	58%	0
ST JEAN DELNOUS	39	20	51%	19	49%	0
STE JULIETTE/VIAUR	33	16	48%	17	52%	0
VILLEFRANCHE DE PANAT	33	18	55%	14	42%	1
Total	1035	504	49%	521	50%	10

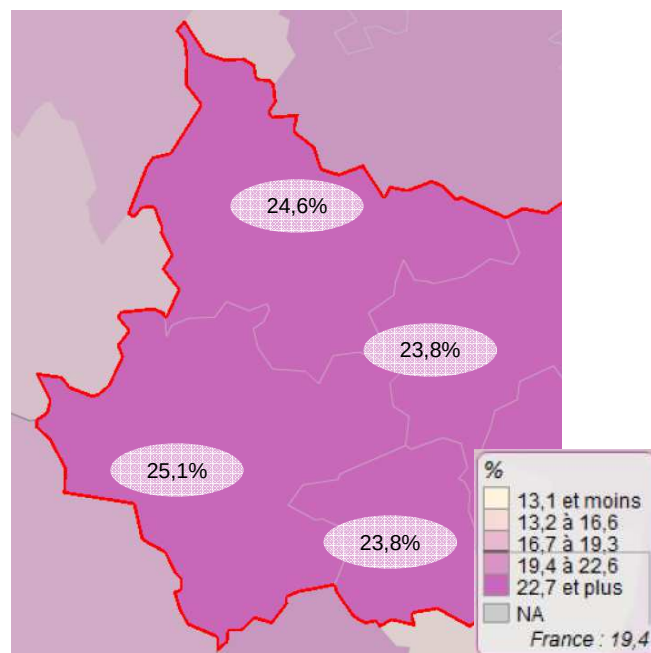
D'après données CLTI RC 2013

Tableau 3 : Nombre d'exploitant par tranche d'âge



D'après données CLTI RC 2013

Carte 15 : Part des exploitants ayant plus de 50 ans



Données RGA 2010

Carte 16 : Part des chefs d'exploitation et co-exploitants de moins de 40 ans en 2010

e. L'âge des exploitants

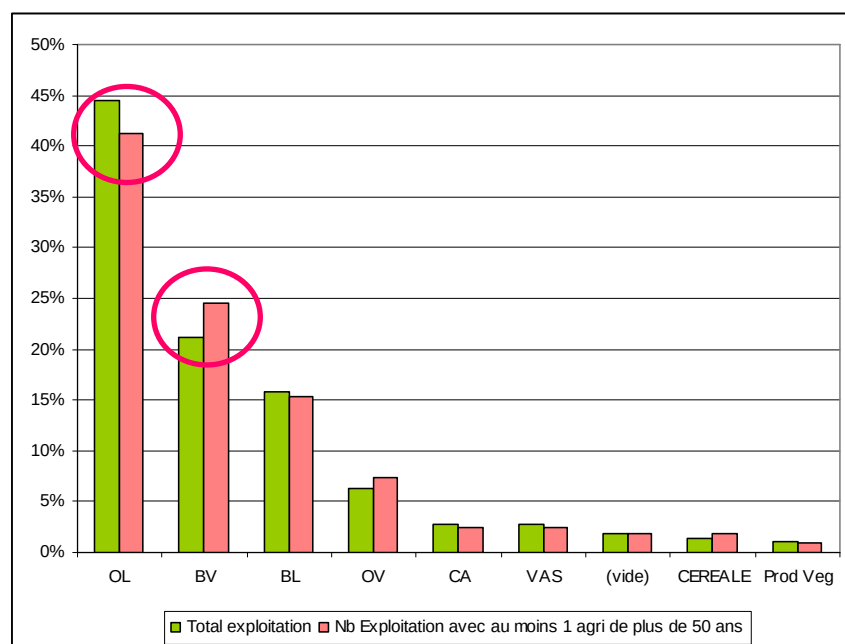
Sur le territoire, **49% des exploitants ont plus de 50 ans, soit 504 exploitants**. Ces données sont comparables à la moyenne départementale qui est de 49% (données observatoire national installation 2012).

Les communes les plus vieillissantes sont : Cassagnes, Rullac St Cirq, Lédergues et Brousse le Château avec une part d'exploitant de plus de 50 ans comprise entre 57 et 67%. A l'inverse, Auriac Lagast, Durenque et Lestrade et Thouels comptent moins d'exploitant de plus de 50 ans : 37 et 40%.

D'après les données RGA 2010, Les exploitants de **moins de 40 ans** représentent environ **1/4 des exploitants du territoire**. Les moyennes de ces 4 cantons sont supérieures à la moyenne départementale qui est de 18,5% (RA 2010).

La comparaison des proportions dans chaque type de production entre toutes les exploitations du territoire et celles qui comptent au moins un exploitant de plus de 50 ans, montre :

- une légère sous-représentation des exploitations en Ovin Lait (41% *versus* 44%)
- une légère sur-représentation des exploitations en Bovin viande (25% *versus* 21%)
- des résultats comparables pour les autres types de production



D'après données CLTI RC 2013

Figure 15 : Comparaison de la répartition par type de productions principales

Conclusion :

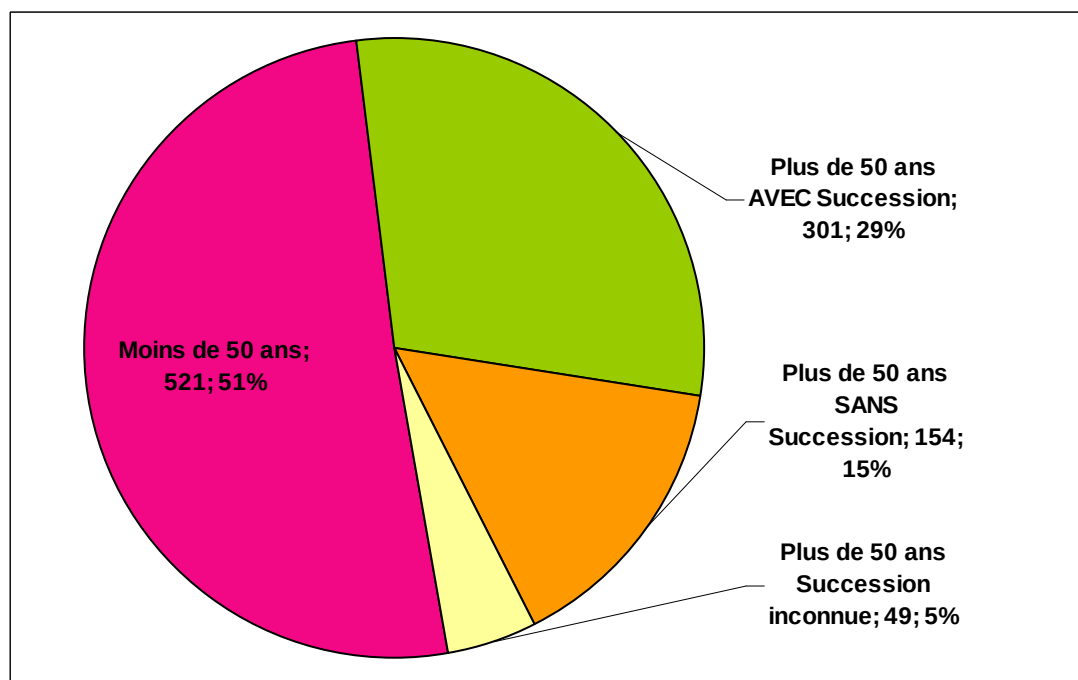
En moyenne 49% ont plus de 50 ans

En moyenne 1 exploitant sur 4 à moins de 40 ans

Commune	>50 AVEC succession		>50 SANS succession		manque info	
ALRANCE	16	53%	14	47%	0	0%
ARVIEU	33	72%	8	17%	5	11%
AURIAC LAGAST	12	71%	3	18%	2	12%
BROUSSE LE CHÂTEAU	2	33%	2	33%	2	33%
CALMONT	7	20%	12	34%	16	46%
CASSAGNES B.	31	72%	12	28%	0	0%
COMPS LAGRANVILLE	14	78%	4	22%	0	0%
CONNAC	0	0%	3	100%	0	0%
DURENQUE	29	83%	6	17%	0	0%
LA SELVE	35	63%	17	30%	4	7%
LEDERGUES	27	66%	14	34%	0	0%
LESTRADE ET THOUELS	19	79%	5	21%	0	0%
REQUISTA	28	61%	15	33%	3	7%
RULLAC ST CIRQ	18	53%	14	41%	2	6%
SALMIECH	10	63%	5	31%	1	6%
ST JEAN DELNOUS	10	50%	7	35%	3	15%
STE JULIETTE/VIAUR	6	38%	10	63%	0	0%
VILLEFRANCHE DE PANAT	4	22%	3	17%	11	61%
Total	301	60%	154	31%	49	10%
Total SANS Calmont et Villefranche de Panat	290	64%	139	31%	22	5%

D'après données CLTI RC 2013

Tableau 4 : Nombre et pourcentage d'exploitants ayant ou pas une succession



D'après données CLTI RC 2013

Figure 16 : Répartition des exploitants du territoire par tranche d'âge et en fonction de leur succession

3. L'AVENIR DES EXPLOITATIONS

a. Le nombre d'exploitants et d'exploitations de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession

➡ **Le nombre d'exploitants de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession**

D'après l'inventaire réalisé au cours des réunions de diagnostic, parmi les 504 exploitants âgés de 50 ans ou plus, **31 % n'ont pas de succession assurée à ce jour**, soit 154 chefs d'exploitation.

Sur ces 504 exploitants, **60% ont une succession connue à ce jour** et pour 10% d'entre eux nous n'avons pas d'information sur leur succession.

La proposition de données inconnues pour les communes de Calmont et Villefranche de Panat est très importante (46% et 61%). L'analyse des résultats sans prendre en compte ces communes aboutie à la même tendance :

- 64% des exploitants ont une succession connue
- 31% des exploitants n'ont pas de succession à ce jour
- 5% de données inconnues

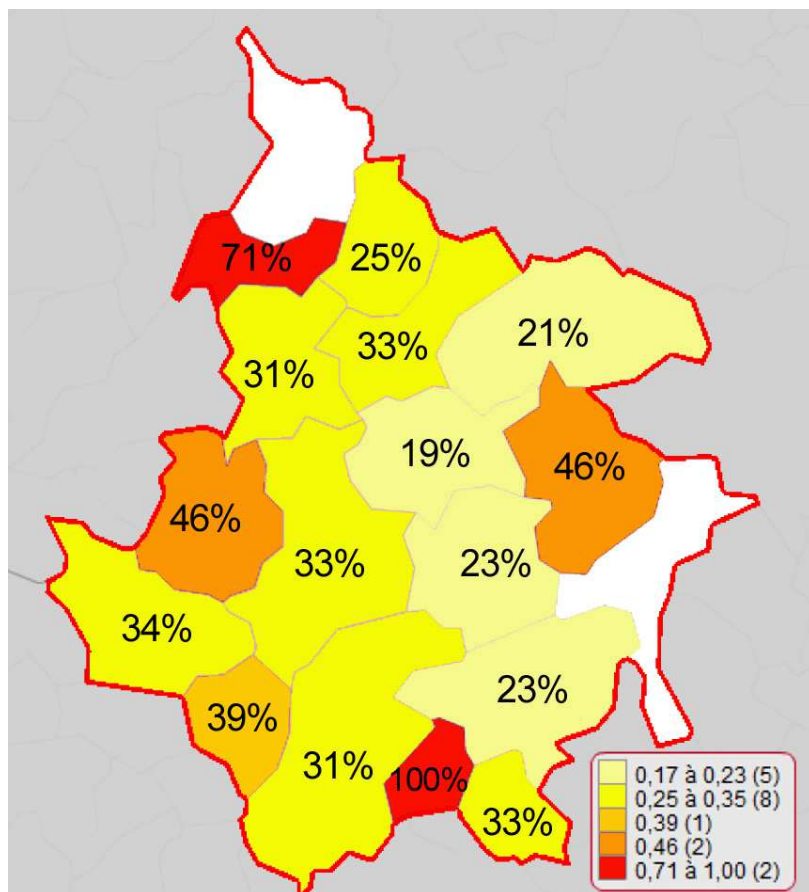
Au vue de l'ensemble des exploitants recensés sur le territoire, **les exploitants de 50 ans et plus SANS succession représente 15% des agriculteurs.**

Conclusion :

31% des exploitants de plus de 50 ans sont SANS succession connue à ce jour.

15% des agriculteurs du territoire pourrait disparaître dans les 10 à 15 ans.

Le territoire pourrait perdre 154 emplois d'ici 10 à 15 ans.



D'après données CLTI RC 2013

Carte 17 : Part des exploitations comptant au moins un associé de plus de 50 ans, n'ayant pas de succession pour les 5 à 15 ans à venir

➡ Le nombre d'exploitations AVEC ou SANS Succession

A l'échelle des exploitations comptant au moins un associé de plus de 50 ans, nous pouvons dénombrer :

- **56 % d'exploitations ayant une reprise connue (248 exploitations)**
- **33% d'exploitations sans successeurs** qui pourraient être amenées à disparaître dans les 5 à 15 ans si aucun repreneur n'est trouvé **(143 exploitations)**
- 11% d'exploitations où nous n'avons pas d'information sur la succession.

Il est difficile de tirer des conclusions pour la commune de Connac qui ne compte que 4 exploitations parmi lesquelles 2 ont au moins un associé de plus de 50 ans et qui sont sans reprise.

La situation est plus préoccupante pour Sainte Juliette sur Viaur où 10 exploitations n'ont pas de succession connue à ce jour (63% des exploitations comptant au moins un associé de plus de 50 ans)

Le territoire est dans une tendance plus favorable que celle du département qui compte 1 installation pour 2.3 départ, ce qui correspond à 43% d'exploitations sans reprise qui sont destinées à l'agrandissement ou à la non-exploitation.

Conclusion :

33% des exploitations du territoire pourraient disparaître si « rien n'est fait » (agrandissement, enrichissement) dans les 5 à 15 ans à venir.

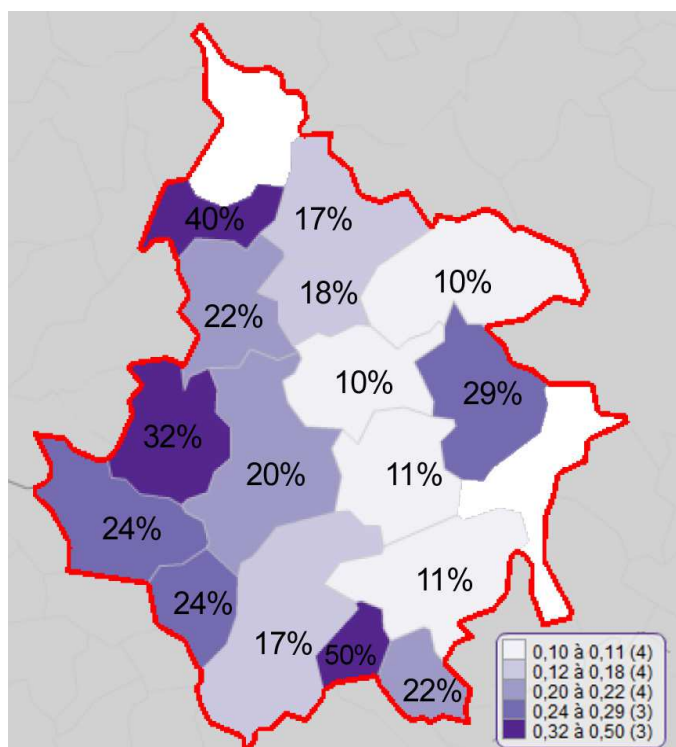
La situation est très variable d'une commune à l'autre.

Globalement la situation est plus favorable que la moyenne départementale

Commune	Nombre d'exploitation d'après diagnostic CLT RC	Exploitation risquant de disparaître	Nombre d'exploitation d'ici 5 à 15 ans si rien n'est fait	% de disparition si rien n'est fait
ALRANCE	41	12	29	29%
ARVIEU	78	8	70	10%
AURIAC LAGAST	31	3	28	10%
BROUSSE LE CHÂTEAU	9	2	7	22%
CALMONT	55	12	43	22%
CASSAGNES B.	49	11	38	22%
COMPS LAGRANVILLE	24	4	20	17%
CONNAC	4	2	2	50%
DURENQUE	56	6	50	11%
LA SELVE	80	16	64	20%
LEDERGUES	54	13	41	24%
LESTRADE ET THOUELS	46	5	41	11%
REQUISTA	71	12	59	17%
RULLAC ST CIRQ	38	12	26	32%
SALMIECH	28	5	23	18%
ST JEAN DELNOUS	29	7	22	24%
STE JULIETTE/VIAUR	25	10	15	40%
VILLEFRANCHE DE PANAT	26	3	23	12%
Total territoire	744	143	601	19%

D'après données CLTI RC 2013

Tableau 5 : Disparition des exploitations dans le scénario "rien n'est fait"



D'après données CLTI RC 2013

Carte 18 : Pourcentage de disparitions d'exploitations par commune

b. Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »

Cette projection part du postulat que « rien n'est fait », c'est-à-dire que les exploitations ayant été identifiées comme « sans reprise » disparaissent et que celles identifiées « avec reprise » perdurent.

ATTENTION ces données ne sont que des simulations sur l'évolution possible de la situation du territoire.

➡ **Le nombre d'exploitations « si rien n'est fait »**

Cette partie a pour objectif de se projeter dans l'avenir si « rien n'est fait » pour trouver des repreneurs aux exploitations sans succession.

Par exemple sur la commune de Ste Juliette sur Viaur, en 2013 au moment de la réalisation du diagnostic :

- Nous avons identifié 25 exploitations
- Parmi ces 25 exploitations 14 comptent au moins un associé de plus de 50 ans
- Au regard des informations sur l'avenir de ces 14 exploitations :
 - o 4 ont une succession connue à ce jour
 - o 10 n'ont pas de succession connue à ce jour
- Donc potentiellement si « rien n'est fait », 10 exploitations pourraient disparaître
- Soit au regard du nombre total d'exploitation aujourd'hui (25 exploitations), une disparition probable de 40% des exploitations de la commune.

Les données pour chaque commune sont reportées dans le tableau ci-joint.

A l'échelle de l'ensemble du territoire, dans le scénario « rien n'est fait », **19 % des exploitations pourraient disparaître**. Cette proportion varie d'une commune à l'autre.

Les communes les plus menacées sont : Ste Juliette/Viaur (risque de 40% de disparition), Connac (50%), Rullac St Cirq (32%) Alrance (29%).

En revanche les communes d'Arvieu, Auriac Lagast, Durenque et Lestrade et Thouels, avec un pourcentage de disparition possible autour de 10% sont moins menacées.

Conclusion :

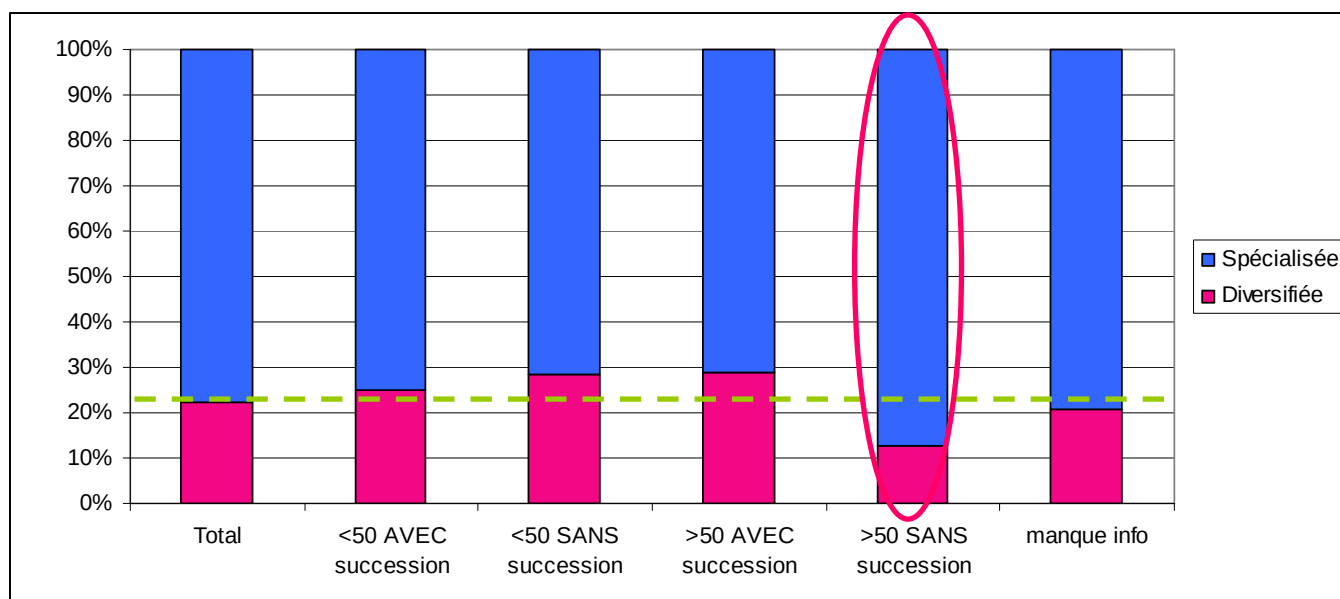
Disparition possible de près de 20% des exploitations (143 exploitations)

Situation très préoccupante pour : Ste Juliette/Viaur, Connac, Rullac St Cirq et Alrance

Production 1	Nombre d'exploitation d'après diagnostic CLI RC	Exploitation risquant de disparaître	Nombre d'exploitation d'ici 5 à 15 ans si rien n'est fait	% de disparition si rien n'est fait
OL	332	44	288	13%
BV	158	43	115	27%
BL	118	16	102	14%
OV	47	17	30	36%
CA	20	2	18	10%
Veaux d'Aveyron	20	4	16	20%
PRODUCTION VEG / CEREALE	18	8	10	44%
VOLAILLE (Poulet, canard, ...)	5		5	0%
PORC	2	1	1	50%
ENGRAISSEMENT (agneaux, ...)	2	1	1	50%
VENTE HERBE/ESTIVE	2	1	1	50%
AUTRES (Anes, Maraichage, Génisse)	3	1	2	33%
Production non renseigné	17	5	12	29%
Total	744	143	589	

D'après données CLTI RC 2013

Tableau 6 : Evolution du nombre d'exploitation par type de production



D'après données CLTI RC 2013

Figure 17 : Répartition en pourcentage des exploitations spécialisées et diversifiées

➡ L'évolution des productions du territoire dans la projection « rien n'est fait »

Dans la projection « rien n'est fait », les exploitations produisant des **Productions végétales (44%), Ovin viande (36%), Bovin viande (27%) et Veaux d'Aveyron (20%)** sont celles qui ont le plus fort pourcentage de risques de disparition.

Les autres productions seraient moins impactées : Ovin Lait (13%), Bovin Lait (14%), Caprin (10%).

Etant donné le faible effectif d'exploitation ayant comme production principale « Porc », « Engraissement » et « Vente d'herbe », nous ne pouvons pas conclure sur leur pourcentage de disparition.

➡ L'évolution du nombre d'exploitations diversifié dans la projection « rien n'est fait »

Dans la projection où « rien n'est fait » (colonne > 50 ans SANS Succession), nous pouvons noter que les **exploitations « spécialisées » sont sur-représentées** par rapport à l'ensemble des exploitations :

- Ensemble des exploitations : 78%
- Exploitation comptant au moins un associé de plus de 50 ans n'ayant pas de succession : 87%

Cette situation peut en partie s'expliquer par le fait que beaucoup d'exploitation qui ont une reprise (cas type GAEC père/fils où le père continue d'exploiter pendant quelques années) développent une nouvelle activité au moment de l'installation du successeur.

Conclusion :

Les exploitations produisant des Productions végétales, Ovin viande, Bovin viande sont celles qui devraient le plus disparaître dans la projection.

Les exploitations en : Ovin Lait, Bovin Lait, Caprin devraient être moins touchées par le phénomène.

Les exploitations « diversifiées » semblent moins touchées mais ceci est peut être dû au mode de transmission (cas type GAEC père/fils)

<i>Commune</i>	<i>Exploitation risquant de disparaître</i>	<i>SAU Moy/exploit°Typo 2007</i>	<i>Nb d'ha partant à l'agrandissement ou effrichement</i>
ALRANCE	12	55	660
ARVIEU	8	49	395,2
AURIAC LAGAST	3	79	237,3
BROUSSE LE CHÂTEAU	2	37	74,2
CALMONT	12	41	492
CASSAGNES B.	11	41	453,2
COMPS LAGRANVILLE	4	46	182
CONNAC	2	43	86,2
DURENQUE	6	48	290,4
LA SELVE	16	47	750,4
LEDERGUES	13	44	577,2
LESTRADE ET THOUELS	5	54	267,5
REQUISTA	12	47	568,8
RULLAC ST CIRQ	12	46	546
SALMIECH	5	61	306,5
ST JEAN DELNOUS	7	47	326,2
STE JULIETTE/VIAUR	10	36	362
VILLEFRANCHE DE PANAT	3	72	216
	143	50	6791,1

D'après données CLTI RC 2013

Tableau 7 : SAU susceptible de contribuer à l'agrandissement ou à l'enfrichement

➡ Les surfaces libérées

Ces données ne représentent pas le nombre REEL d'hectare qui seraient libérées par la non-reprise des exploitations. Elles résultent de l'extrapolation de la SAU moyenne des exploitations par commune et du nombre d'exploitations sans reprise connue à ce jour.

Cette donnée correspond à la combinaison de la taille moyenne des exploitations par commune et du nombre d'exploitation sans reprise connue à ce jour.

Dans la projection « rien n'est fait », nous remarquons que près de **6 791.1 ha pourraient contribuer à l'agrandissement des exploitations qui perdurent ou à l'enfrichement du territoire.**

Cette superficie représente **16% de la SAU** du territoire étudié.

Conclusion :

16% de la SAU du territoire pourraient contribuer à l'agrandissement des exploitations qui perdurent ou à l'enfrichement du territoire si rien n'ai fait.

Soit 6 791.1 ha

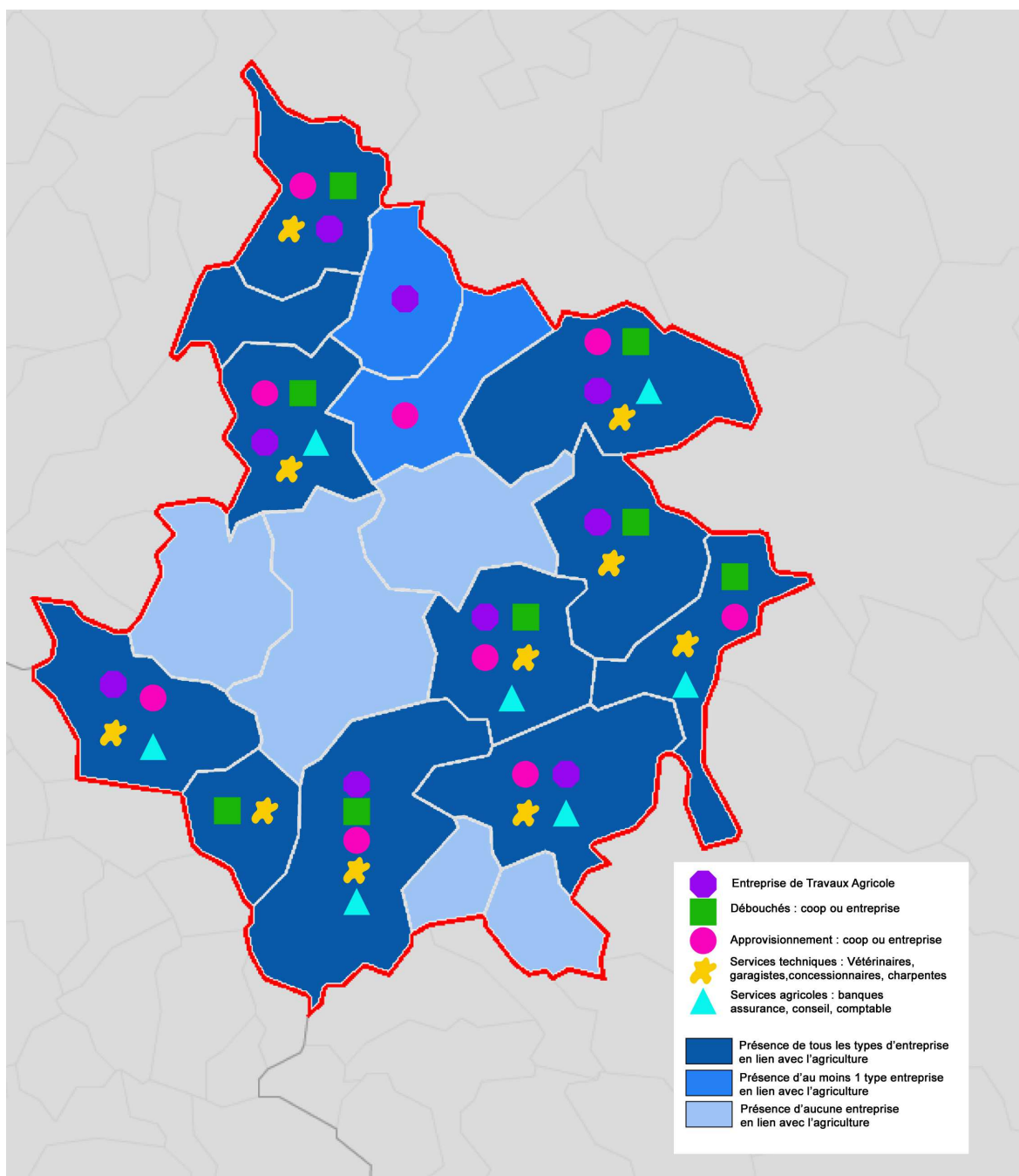
	ETA	Approvisionnement	Débouché	Service technique	Services Agricole
Alrance			PME transformation de fruit Commerce bestiaux : Régis, Agri bétail, Douziech	Matériel agricole (Caillol)	
Arvieu	ETA : Julien, Bonnefous,	Magasin UNICOR SO.CO.PA.		Matériel agricole Garagiste agricole	Crédit Agricole Groupama
Auriac-Lagast			Commerce bestiaux : Cazals		
Brousse le Château					
Calmont		RAGT Plateaux Central	Centre d'allotement Bovin UNICOR Bovi PC (Sica)	Matériel agricole (SETMA, Occamat, Lacan, Cadauma)	
Cassagnes	ETA : Cransac, Gaffier,	Cassagnes Appro Service Magasin UNICOR	Commerce bestiaux : Bousquet Agriviane	Matériel agricole (Cadauma, Nadal, Vétérinaire	Crédit Agricole Groupama
Comps Lagranville					
Connac					
Durenque	ETA : Layrolle, Cadars Trouche	Magasin UNICOR	Commerce bestiaux : Galtier, Boutet	Matériel Agricole (Gayral) Vétérinaire	Groupama
La Selve			PME agroalimentaire : La Coupiagaise		
Lédergues	ETA : Grimal, Canac	Magasin UNICOR	Commerce bestiaux : Sudries	Matériel Agricole (Soulié)	
Lestrade et Thouels					
Réquista		SO.CO.PA. RAGT Plateau Central	Silos UNICOR Centre d'allotement ovin UNICOR Marché ovin Commerce bestiaux : Trouche Usine Roquefort Société	Matériel Agricole (Miquel, Lacan, Grimal, cadauma) Garagiste: Lacan Vétérinaire	Antenne Chambre Agriculture Antenne DDT CER - Crédit Agricole Groupama - MSA
Rullac St Cirq			Commerce bestiaux : Grimal		
Salmiech			Minoterie	Matériel agricole (Grimal service,	
St Jean Delnous Ste Juliette/Viaur	ETA : Julia				
Villefranche de Panat		Magasin UNICOR	Usine Roquefort : Vernières, Papillon,	Vétérinaire	Crédit Agricole

Source : www.pagejaune.fr

Tableau 8 : Principale entreprises en lien avec l'agriculture

IV. LES DIFFERENTES COMPOSANTES ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

1. LES ENTREPRISES EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE



D'après données CLTI RC 2013

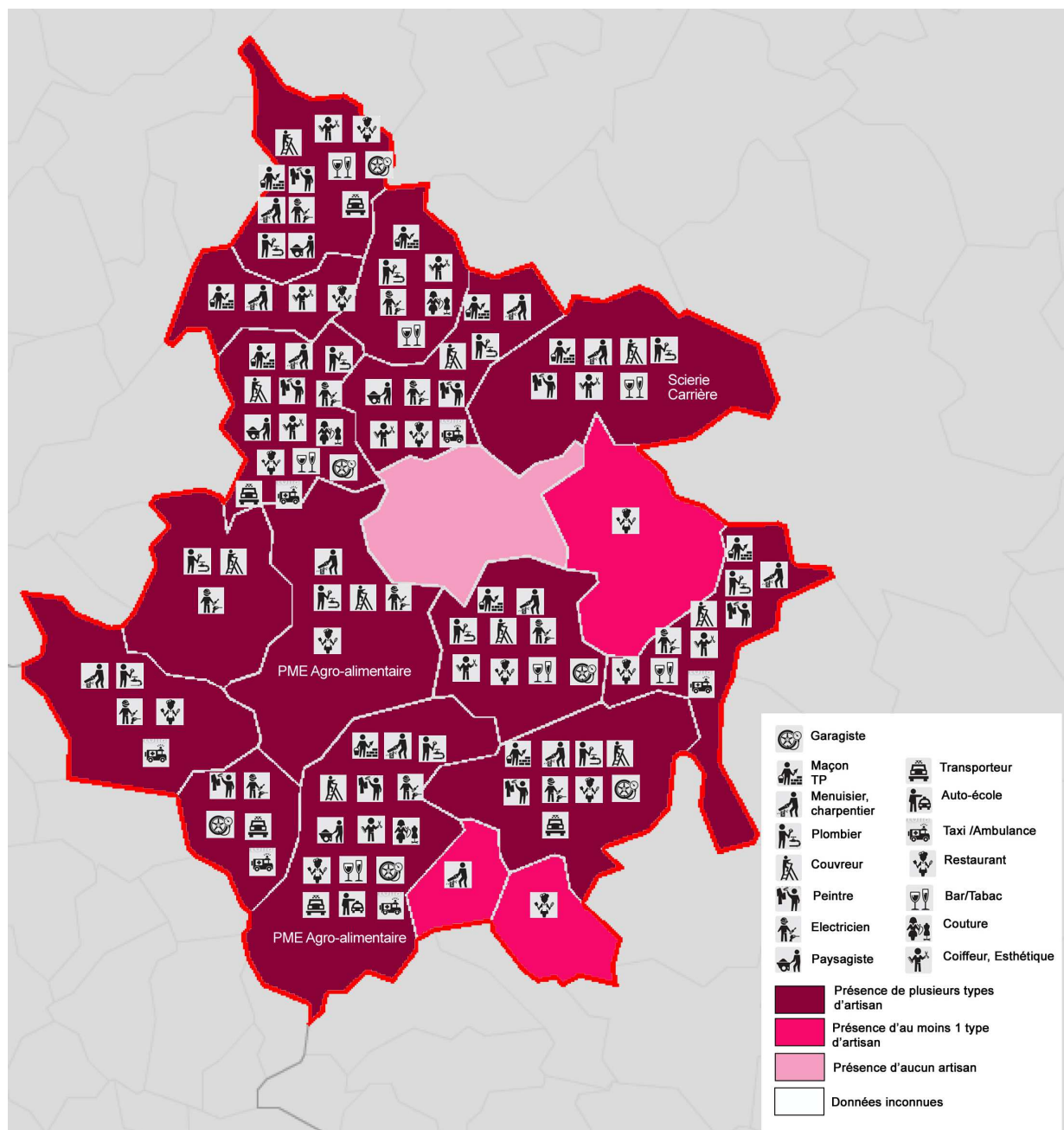
Carte 19 : Dynamique des entreprises en lien avec l'agriculture

Les services agricoles et techniques aux agriculteurs et les entreprises de l'amont et de l'aval sont présentes dans de nombreuses communes du territoire. Ceci démontre une dynamique importante des entreprises en lien avec l'agriculture.

Les bourgs de Cassagnes, Réquista, Arvieu, Villefranche de Panat, Durenque et Lédergues regroupent la plus part d'entre elles. Certaines communes (La Selve, Rullac St Cirq et Auriac Lagast, Brousse le Château et Connac) n'accueillent pas, d'après les données du diagnostic, ce type d'entreprises et de services, mais elles sont géographiquement proche des bourgs dynamiques.

D'un point de vue global, les agriculteurs bénéficient de services de proximité (0 à 25 km en moyenne).

2. L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE

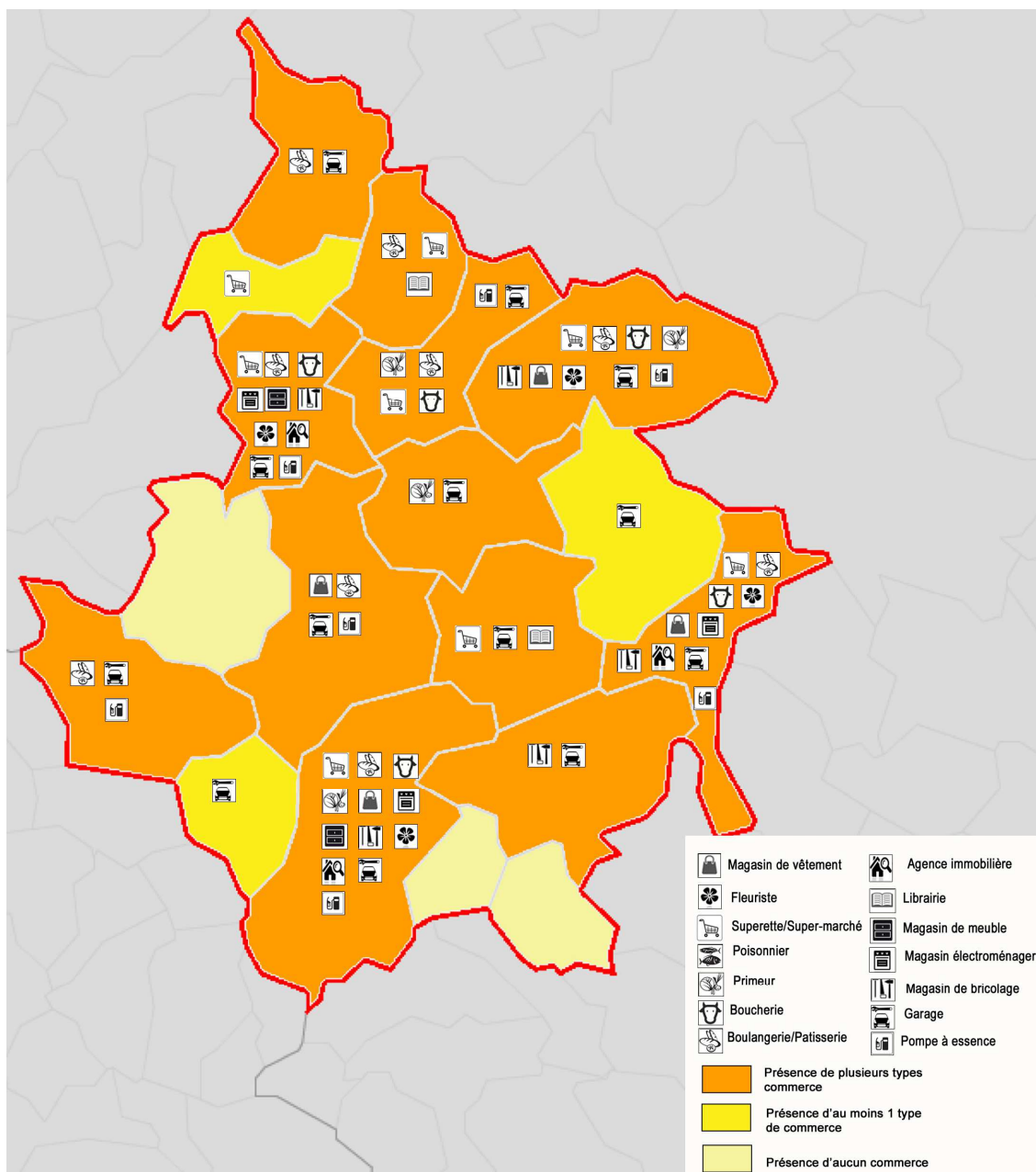


D'après données CLTI RC 2013

Carte 20 : Répartition des artisans sur le territoire

Le territoire **compte de nombreux artisans**, en particulier dans le secteur **du bâtiment et de la construction**. Les restaurants ou bar-tabac sont présent dans quasiment toutes les communes.

3. LE COMMERCE SUR LE TERRITOIRE



D'après données CLTI RC 2013

Carte 21 : Répartition des commerces sur le territoire

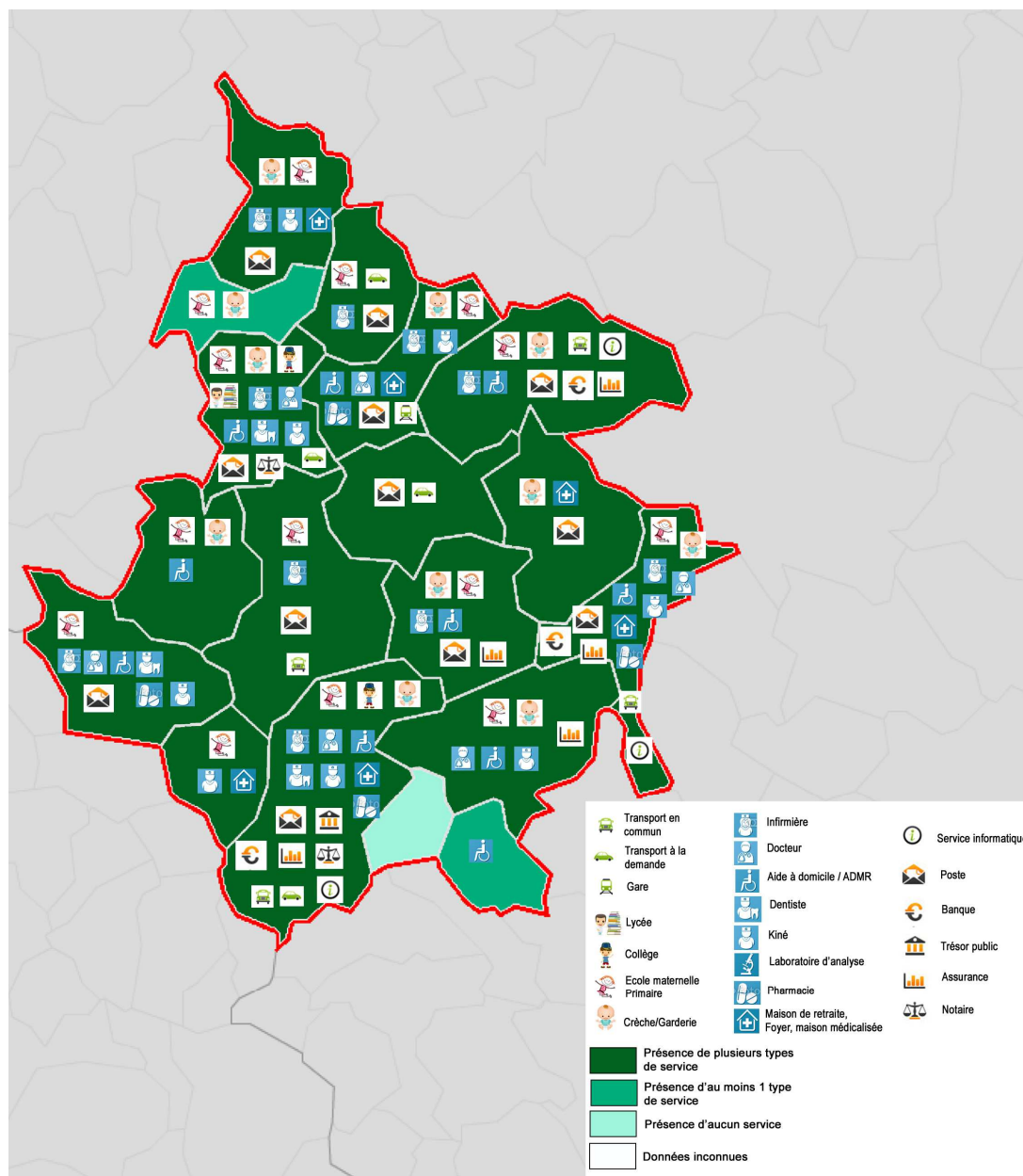
Les commerces se **concentrent sur les bourgs** de Cassagnes, Salmiech, Arvieu, Villefranche de Panat et Réquista. Ces communes regroupent une assez grande diversité de services :

- alimentaire : superette, supermarché, boucherie, primeur, boulanger
- magasin d'électroménager, de meubles, de vêtements, librairie, fleuriste
- garage et pompe à essence

Sur les communes comptant entre 1 et 3 commerces, nous retrouvons surtout des boulangeries, des superettes et des garagistes.

Le taux d'équipement en commerce (4.3 / 1000 hab.) est en dessous de la moyenne départementale (6.3 / 1000 hab.) et nationale (5.1 / 1000 hab.) (INSEE, 2011).

4. L'OFFRE DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE



D'après données CLTI RC 2013

Carte 22 : Répartition des services sur le territoire

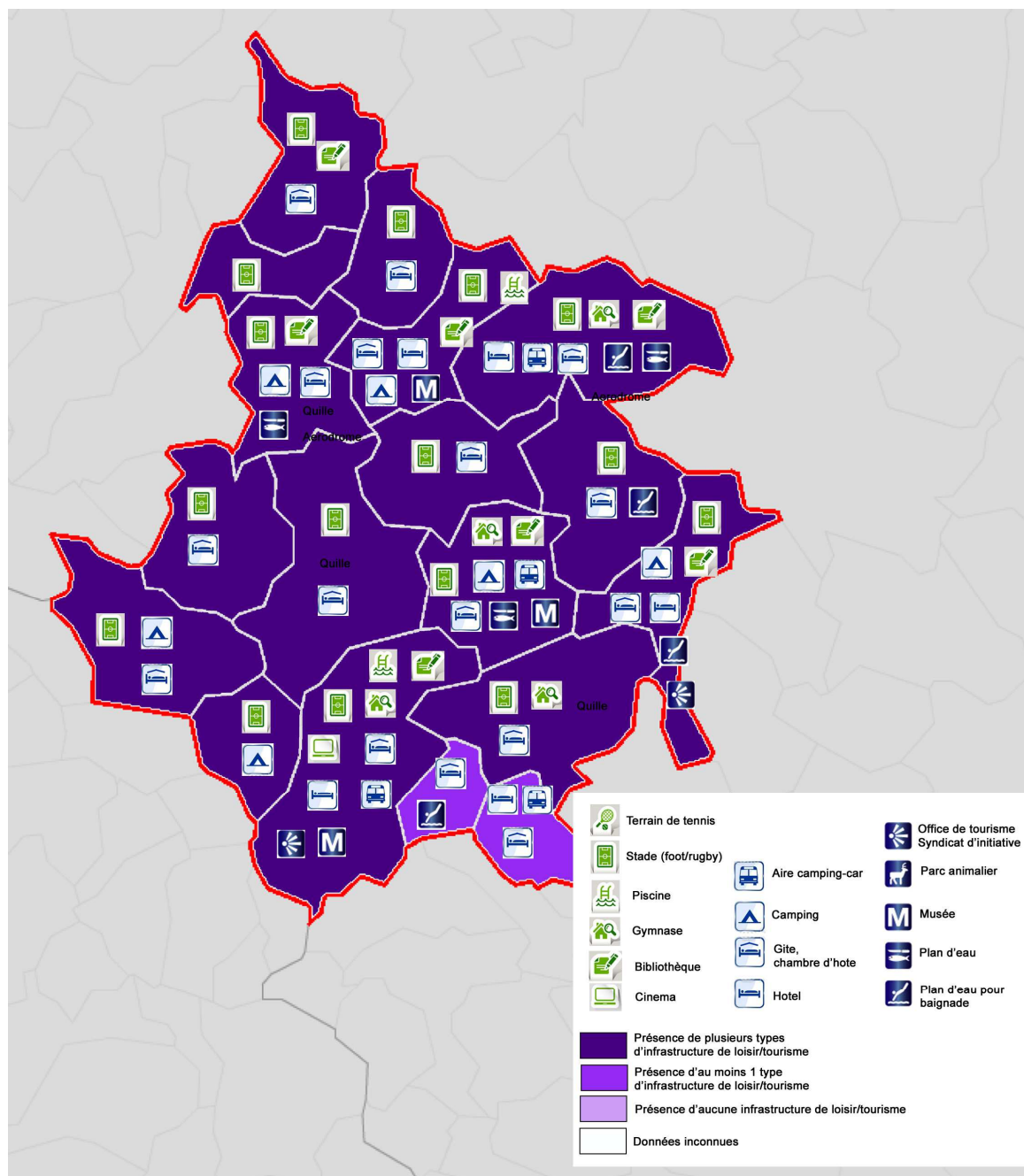
Du point de vue des services liés à l'éducation, **13 communes sur 18 comptent au moins une école maternelle et primaire**. Le territoire accueille **3 collèges**, un public et un privé à Réquista et un privé à Cassagnes.

11 communes possèdent également un système de Halte garderie.

D'un point de vue médical, le territoire **possède les différents types de services**. Les infirmières et les aides à domicile sont présentes sur de nombreuses communes. Les pharmacies, médecins, kinés et maison spécialisées se concentrent dans les bourgs principaux : Cassagnes, Salmiech, Villefranche de Panat, Réquista et Lédergues. **Le taux de service et d'équipement de santé** pour 1000 habitants est cependant **en dessous de la moyenne française et aveyronnaise** : 5.85 contre 6.5.(Fr.) et 8 (Aveyron) (INSEE 2011).

Au niveau des services publics, nous retrouvons la même tendance que pour les autres services : postes, banques, assurances sont présents sur de nombreuses communes.

5. LES OFFRES DE LOISIRS ET DE TOURISME



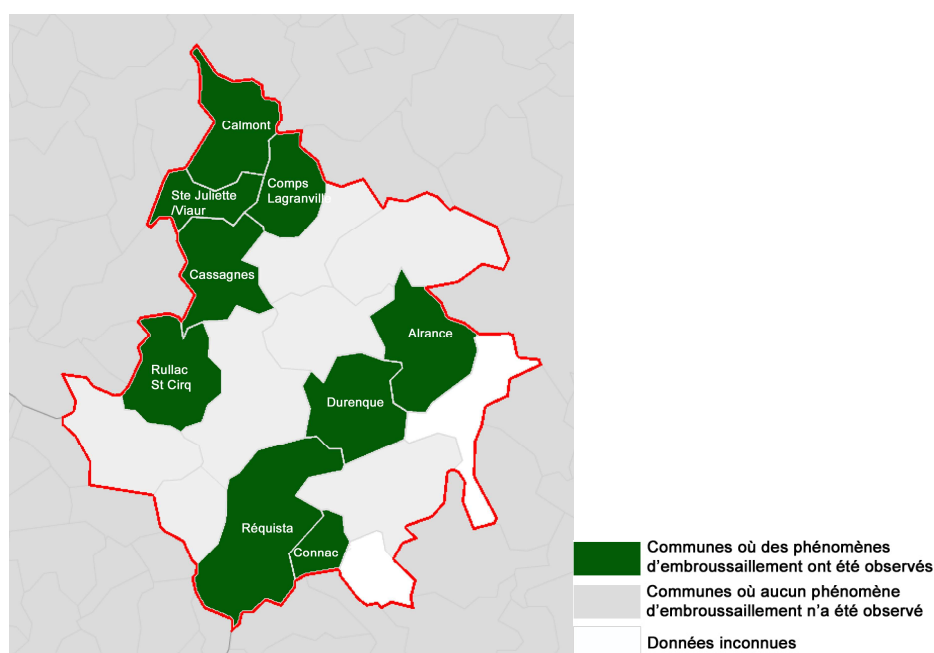
D'après données CLTI RC 2013

Carte 23 : Offres de loisirs et touristiques du territoire

Le territoire présente une **diversité de loisirs sportifs** (terrain de foot, de rugby et de tennis, gymnase) et culturels (cinéma, bibliothèque), qui sont présents sur plusieurs communes. Le taux d'équipement de sport et de loisir pour 1000 habitants est supérieur à la moyenne départemental et nationale : territoire = 8,3 – département = 5,3 et France = 2,6 (INSEE 2011).

Les **équipements de tourisme sont également nombreux et bien répartis sur le territoire**. Ce dernier offre différentes possibilités d'hébergement : camping, aire de camping car, hôtel, chambres d'hôte et gîtes. Dans ce secteur le taux d'équipement (1.7 / 1000 hab.) est également meilleurs que celui du département (1.5 / 1000 hab.) et celui de la France (0.6 / 1000 hab.) (INSEE 2011). Les lacs du Lévézou (Pareloup et Villefranche de Panat) participent en grande partie à cet attrait touristique.

ATOUTS		FAIBLESSES	
Eléments positifs présents sur le territoire		Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d’agir avant qu’ils ne se transforment en menaces ou contraintes	
Relief : - parties du territoire relativement plates Sol : - terres assez faciles à travailler sur la majorité des communes - plutôt fertile Climat - tempéré - humide - pas trop chaud l’été Ressource en eau assez bonne tant par la pluviométrie que par la présence de source			
	CONTRAINTES		
	Eléments neutre que l’on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir		
	Relief : - partie du territoire en pente en particulier sur les versants de rivière (Viaur, Céor, Tarn) - ces zones ne sont pas mécanisables Sol : - sol léger ou sableux séchant sur certaines parties en particulier sur Villefranche de Panat, Durenque, Lestrade et Thouels - parfois peu profond, surtout sur les pentes - parfois caillouteux - phénomène d’érosion Climat : - froid en hivers et humide en hivers surtout sur les contreforts des lacs du Lévezou		
OPPORTUNITES		MENACES	
Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables		Eléments dangereux pour l’avenir dont il faut prendre conscience	
Paysage : présence de bois, de haies qui représente une opportunité pour le tourisme Conditions naturelles favorable à la diversité végétale.			



D'après données CLTI RC 2013

Carte 24 : Détection de phénomènes d'embroussaillage

V. ANALYSE DES DONNEES

1. ANALYSE DU MILIEU NATUREL

Le Ségala est une zone fortement vallonnée, qui est favorable à l'agriculture sur les plateaux et les vallées. Les pentes sont en revanche de plus en plus abandonnées en raison de leur faible profondeur de sol et de leur accessibilité qui les rendent difficilement mécanisables. Sur plusieurs communes, les agriculteurs notent l'augmentation de l'embroussaillage sur ces pentes.

Dans la partie Lévézou du territoire, les sols sont plus sableux et séchant, en particulier sur les pentes. Des phénomènes d'érosion ont été évoqués sur le secteur d'Alrance.

D'un point de vue climatique, les agriculteurs bénéficient de conditions assez favorables (tempéré, humide et pas trop chaud en été) malgré des hivers assez froids en particulier sur la partie Lévézou. Ces conditions engendrent une pousse de l'herbe plus tardive au printemps.

Le territoire bénéficie de bonnes ressources en eaux tant du point de vue pluviométrique que de la présence de nombreuses sources.

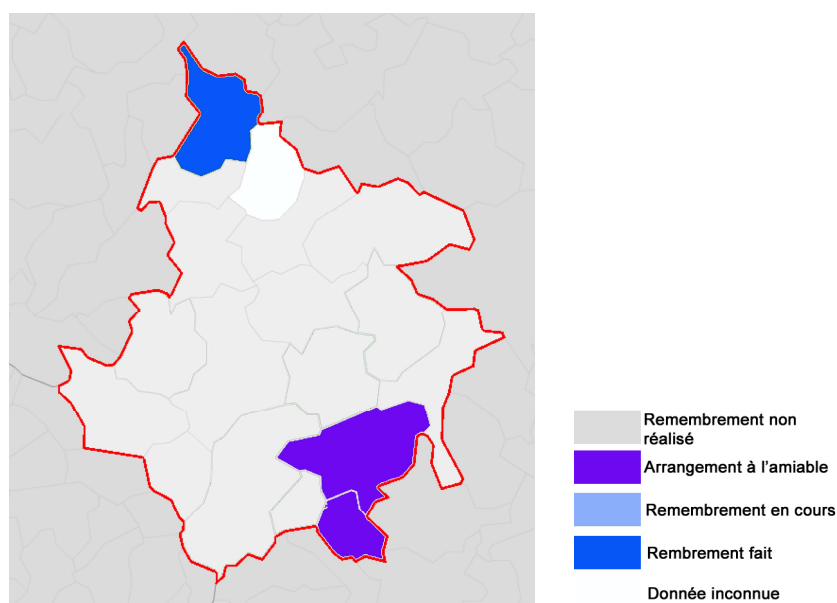
La diversité des paysages (bois, haies, prairies) est perçue comme une opportunité pour le développement du tourisme.

Les conditions naturelles sont également favorables à la diversité des productions, ce qui peut être une source de développement du territoire.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
• Arrangement à l'amiable d'échange de parcelles sur les communes de Lestrade et Thouels et Brousse le Château • Nombre suffisant de chemins • Bon entretien sur de nombreuses communes des chemins • Peu de phénomène d'estive. • Axe routier - facilité l'accès aux services - facilité d'approvisionnement	• Le prix du foncier parmi les plus hauts de France et d'Aveyron avec une fourchette constatée sur le terrain de 3000 € à 18 000 € • Fort morcellement des parcelles qui a une influence négative sur le prix du foncier. • Peu de communes qui ont réalisé un remembrement • Quota laitier (en particulier OL) qui a une influence négative sur le prix du foncier. • Manque de chemins sur certaines communes (Arvieu) • Entretien pas toujours fait des chemins sur certaines communes. • Partage des chemins avec quad et moto parfois difficile (détérioration surtout en condition humide)

CONTRAINTES Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir
• Beaucoup de demande de foncier → prix élevé • Axe routier - Traversé du Viaur en camion difficile - Routes sinueuses et étroites

OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
• Assez bonne entente avec les autres usagers des chemins sauf quad et moto • Aménagement des axes routiers du territoire • Développement des axes RN88 → opportunité d'emploi pour les conjoints	• Arrivé de phénomène d'estive d'animaux d'autres communes sur Ste Juliette • Axe routier - arrivée de nouvelles populations → consommation de foncier agricole → pression sur le prix du foncier - « fuite des jeunes » vers les grandes villes • Le faire valoir privilégié pour les transmissions HC est la vente → limite la reprise des exploitations (8 / 15 réponses)



D'après données CLTI RC 2013

Carte 25 : Zones où des actions de remembrement ont été réalisées

2. ANALYSE DU FONCIER ET DES AMENAGEMENTS DU MILIEU AGRICOLE

Le prix du foncier est l'une des principales faiblesses du territoire. En effet, le prix des terres labourables et des prairies naturelles reste très élevé. Le prix moyen des terres et prés libres de plus de 70 ares (euro courant / ha) est de 7090 € pour la zone « Ségala » et de 5990 € pour la Zone « Lévézou – Grand Causses » (source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr). Les données recueillies au moment des réunions de diagnostic reflètent cette tendance. Entre les années 2001 et 2012, le prix du foncier a fortement augmenté sur la zone « Ségala » : +30% et surtout sur celle « Lévézou – Grand Causse » : +70%.

Le prix du foncier résulte d'après les acteurs du territoire d'une demande forte face à une faible offre. Ils pensent également que les quotas laitiers, en particulier ceux du rayon Roquefort ont un impact sur les prix élevés. La non-réalisation du remembrement aurait également une influence

Le faire valoir le plus souvent utilisé dans le cadre de reprise familiale ou pour l'agrandissement est le fermage. En revanche, d'après les réponses au questionnaire réalisé au cours des réunions de diagnostic, la vente est privilégiée pour les transmissions Hors cadre familial. Cette situation est une menace pour le territoire, car elle peut limiter la reprise des exploitations sans successeur, les personnes hors cadre ayant des difficultés pour acheter dès leur installation.

Les phénomènes d'estive ne sont pas encore présents sur le territoire, mais il a été noté leur émergence sur la commune de Ste Juliette.

Peu d'actions de remembrement ont été organisées. Certaines communes ne jugent pas nécessaire d'y avoir recours mais d'autres pensent qu'elles seraient utiles pour diminuer le fort morcellement des exploitations.

Le réseau routier est un atout pour le territoire. Il permet l'accès aux services et facilite l'approvisionnement des exploitations (aliment, engrais, ...). Son aménagement en particulier la D902 et la RN88 sont des opportunités de développement pour le territoire et les exploitations. Il peut favoriser l'accès à l'emploi pour les conjoints. Le réseau secondaire, sinueux et étroit et parfois mal entretenu peut être un frein.

Le développement des axes routiers est également source d'inquiétude pour les acteurs du territoire. En favorisant l'arrivée de nouvelles populations, qui en soit n'est pas forcément un problème, il augmente la pression sur le foncier agricole (« grignotage » des terres → augmentation des prix).

Concernant les chemins, leur nombre apparaît comme suffisant sur la majorité des communes. Seuls les acteurs d'Arvieu aimeraient en avoir plus. Le niveau d'entretien est jugé satisfaisant. La cohabitation avec les autres usagers ne posent pas de problème dans la majorité des cas sauf sur 3 communes (Calmont, Ste Juliette, Alrance) les motos et quad dégradent les chemins.

ATOUTS		FAIBLESSES	
Eléments positifs présents sur le territoire		Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d’agir avant qu’ils ne se transforment en menaces ou contraintes	
• Diversité du point de vue qualitatif des types de productions présentes sur le territoire (Ovin lait, Bovin viande avec en particulier la production de Veaux d’Aveyron et du Ségala, Bovin Lait, Ovin Viande, caprin, Culture de céréale, Porc,...) • Territoire adapté à l’élevage • Territoire favorable à l’élevage ovin et bovin. • Présence d’atelier de transformation en lien avec des filières structurées (Roquefort) • Présence de nombreuses entreprises de l’amont et de l’aval pour les différentes filières du territoire		• Productions en déclin : - Ovin viande, Porc, Caprin, bovin lait, - Raisons : manque de rémunération (OV à un moment donné, BL, Porc) simplification du travail (caprin, BL)	
		CONTRAINTES	
		Eléments neutres que l’on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir	
OPPORTUNITES		MENACES	
Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables		Eléments dangereux pour l’avenir dont il faut prendre conscience	
• Opportunité de développement de la production de canard • Vente directe • Amélioration de la valorisation des Ovin viande • Structuration en filière → organisation commerciale, débouché, prix rémunérateurs, suivi technique		• Presque 50% des exploitations en OL • 78% des exploitations sont de type « spécialisé » • Risque de diminution du nombre d’exploitation en : - Production végétale - BV	

3. ANALYSE DES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE

Selon ses acteurs, le territoire est adapté aux pratiques d'élevage, en particulier l'élevage ovin lait et viande et bovin viande et bovin lait.

Une grande diversité de production perdure sur le territoire. Cependant aujourd'hui près de 50 % des exploitations sont en Ovin Lait. Le territoire est très dépendant de cette production et plus particulièrement de la filière Roquefort. Une évolution dans cette filière aurait des conséquences importantes sur l'agriculture locale. De plus, les exploitations sont de plus en plus spécialisées, 78% d'entre elles n'ont qu'une seule production, ce qui les rend plus fragile en cas d'aléas dans cette production.

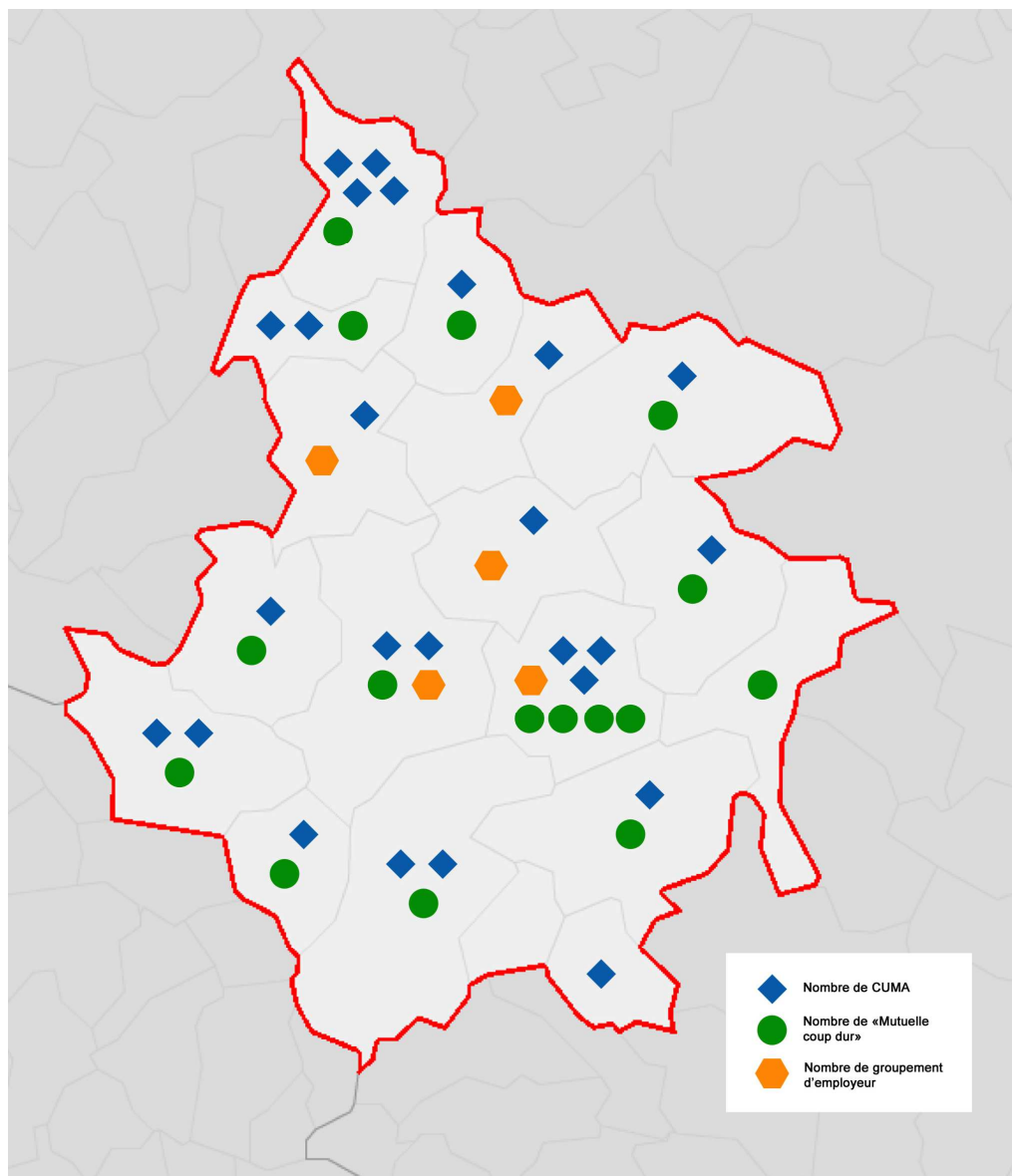
Certaines productions sont en diminution. D'après les acteurs du territoire, les raisons sont diverses :

- porc et bovin lait : manque de rémunération
- caprin et bovin lait : charges de travail importantes
- ovin viande : manque de rémunération à une période mais ceci est en train de changer et la filière redevient attractive.

La structuration sous forme de filière est perçue comme une chance pour le territoire. Selon les personnes qui ont rempli les questionnaires, elle assure des débouchés pour les produits et pour certaines d'entre elles garantissent un prix rémunérateur.

La présence d'atelier de transformation en lien avec les filières est un atout pour le territoire et ses agriculteurs, en particulier pour la production ovin lait mais également bovin viande.

De nombreuses entreprises de l'amont et de l'aval sont également installées, ce qui constitue un atout et participe à la dynamique agricole locale.



D'après données CLTI RC 2013

Carte 26 : Différentes formes d'organisation dans le milieu agricole

4. ANALYSE DE L'ETAT D'ESPRIT ENTRE AGRICULTEURS

Au niveau du territoire, il perdure un état d'esprit solidaire. Nous retrouvons des CUMA sur l'ensemble du communes de la zone, certaines, les plus grande, en ont deux ou trois. D'autres formes de solidarité sont également présentes : des groupements d'employeur, des mutuelles « coups durs », l'organisation de groupements pour se remplacer durant les vacances, ...

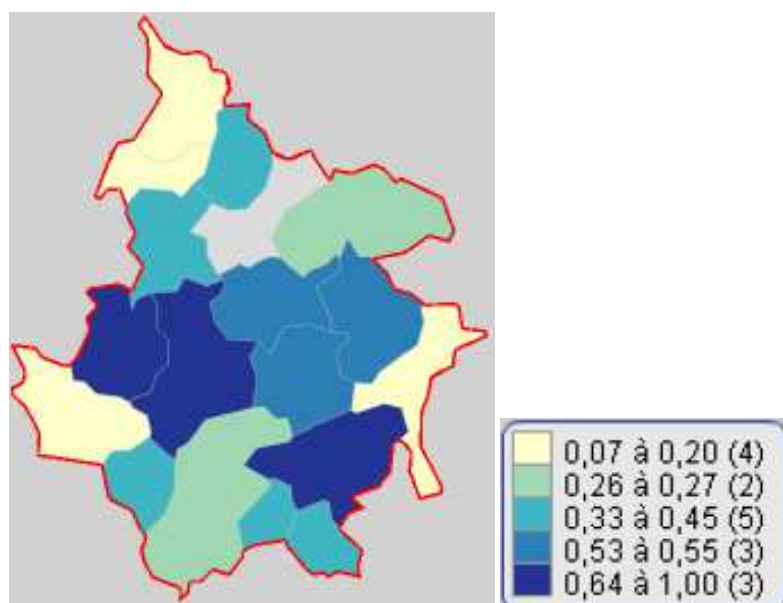
Ce climat favorable entre agriculteurs se retrouve également entre agriculteurs et nouveaux installés. Globalement, les anciens aident les nouveaux, les intègrent aux équipes d'ensilage, aux CUMA. Les priorités JA sont assez bien respectées et comprises. C'est une réelle opportunité pour le territoire.

Toute fois, plusieurs « bémols » sont à noter, notamment lors de la libération de foncier, qui entraîne souvent des rivalités et des jalousies entre voisins. Les acteurs du territoire notent également, une montée de l'individualisme sur certains secteurs. Ils attribuent ce phénomène au moindre besoin de main d'œuvre en raison de l'augmentation de la mécanisation.

ATOUTS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
• Présence de nombreux commerces, artisans, services sur le territoire • Diversité des commerces, artisans, services sur le territoire • Proximité de Rodez, Albi et St Affrique qui permettent de ne pas être isolé (commerces, services, loisirs) • Bonne entente et cohabitation entre agriculteur et ruraux dans la majorité des communes • Arrivée de nouvelle population = dynamise le territoire • Les agriculteurs et les mairies se rendent conjointement des services (déneigement, mise à disposition de salles, entretien voirie et chemin) • Implication des agriculteurs dans les associations → plus d'échanges entre agri et ruraux	

CONTRAINTES Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir

OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
• Les voies de communication qui rapprochent de Rodez et d'Albi : - opportunités de débouché - opportunités de travail pour les conjoints - Accueil de nouvelle population • Présence d'agriculteur dans les conseils municipaux.	• Le développement des axes routiers entraîne un développement de l'urbanisation parfois au dépend de l'agriculture (diminution SAU, mitage) • Entente parfois difficile avec les nouveaux arrivants, surtout dans les communes proches de Rodez (Calmont, Ste Juliette)



Données CLTI BN, 2012

Carte 27 : Pourcentage d'agriculteurs dans les conseils municipaux

5. ANALYSES DES DYNAMIQUES RURALES ETDES INTERACTIONS ENTRE AGRICULTEURS ET RURAUX

La présence et la diversité de nombreux commerces, artisans et services est un réel atout pour le territoire. De plus la proximité, via les axes routiers, permet aux habitants d'être proches des agglomérations de Rodez et d'Albi, où ils peuvent trouver les services dont ils ne disposent pas.

Ces axes offrent de réelles opportunités au milieu rural tant sur les possibilités de débouchés (accès facile aux villes de Rodez et d'Albi qui concentrent plus de consommateurs), mais également d'emplois, en particulier pour les conjoints d'agriculteurs.

L'augmentation de l'urbanisation est aussi une source d'inquiétude vis-à-vis de la diminution des terres agricoles.

Jusqu'à aujourd'hui, il y a globalement une bonne entente sur le territoire entre agriculteurs et ruraux. L'arrivée de nouvelles populations est plutôt bien perçue par les agriculteurs. L'entente est parfois plus compliquée sur les communes qui connaissent un phénomène d'urbanisation plus fort (Calmont, Ste Juliette)

Cette entente se retrouve avec les collectivités. Agriculteurs et mairies se rendent des services mutuels, comme par exemple le déneigement en hiver. Les communes essaient également d'agir en faveur des agriculteurs, d'une part par l'entretien des voiries et chemins mais également par la mise à disposition des locaux pour les réunions.

L'implication des agriculteurs dans la vie locale est également un facteur très important dans les interactions entre le milieu agricole et rural. Sur le territoire, la proportion d'agriculteurs au sein des conseils municipaux est très variable d'une commune à l'autre. Cette proportion est corrélée à la part des agriculteurs dans la population, plus elle est importante plus il y a d'agriculteurs au sein des conseils.

Dans de nombreuses communes, les agriculteurs sont également impliqués dans les associations locales (comité des fêtes, foot, chasse, syndicat, école). Cette implication est un véritable atout pour la vie locale et une opportunité de développer les échanges entre agriculteurs et ruraux.

ATOUS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur les quels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
Territoire favorable : - relativement plat - terres assez faciles à travailler et plutôt fertile - Climat tempéré, humide, pas trop chaud l'été - Ressource en eau assez bonne - Nombre suffisant de chemin et en bon état → Des conditions favorables pour l'activité agricole Dynamique agricole positive : - Persistance d'un nombre important d'agriculteurs (11% de la pop. du territoire) - Agriculture représente 1/3 des emplois - L'existence de nombreuses exploitations limite l'isolement des agriculteurs - Diversité des types de productions présentes sur le territoire - Nombreuses productions sous signes de qualité - Présence de nombreuses entreprises de l'amont et de l'aval pour les différentes filières du territoire - Les services aux agriculteurs → Agriculture = un des moteurs de l'économie locale Un milieu rural attractif et accessible - Cadre de vie agréable - Présence de nombreux commerces, artisans, services - Axe routier : facilité l'accès aux services et d'approvisionnement - Proximité de Rodez, Albi et St Affrique qui permettent de ne pas être isolé (commerces, services, loisirs) - Arrivée de nouvelle population = dynamise le territoire Agriculteurs intégrés dans la vie locale : - Les agriculteurs et les mairies se rendent conjointement des services (déneigement, mise à disposition de salles, entretien voirie et chemin) - Bonne entente et cohabitation entre agriculteur et ruraux dans la majorité des communes - Présence d'agriculteurs dans les conseils municipaux - Implication des agriculteurs dans les associations → plus d'échanges entre agri et ruraux Volonté de certains cédants de transmettre	Une partie du territoire en déprise : - pente → friche et développement de la forêt Le prix du foncier élevé à cause : - Fort morcellement des parcelles (peu de remembrement fait) - Quota laitier (en particulier OL) - PAC - Incitation des notaires à « vendre cher » Des productions en déclin : Porc, Caprin, bovin lait, ovin viande à cause : - manque de rémunération - contrainte de travail Vivabilité des exploitations remise en question : - entraide n'est pas toujours présente - problématique de la main d'œuvre face à l'agrandissement ou à l'arrêt des parents - contraintes d'élevage (astreintes, ...) Aspects financier : - capital immobilisé est important - difficulté à trouver un équilibre entre le patrimonial et l'économique lors des transmissions - Arrangement de famille de plus en plus coûteux Transmissions compliquées : - Manque de volonté de la part des cédants pour transmettre - Persistance d'un attachement aux racines qui complique l'installation HC Charges administratives

CONTRAINTES Eléments neutre que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir
Conditions naturelles moins favorables sur une partie du territoire : - pentes non mécanisables - certains sols sont légers ou sableux séchant, parfois peu profond, surtout sur les pentes, parfois caillouteux avec certains phénomène d'érosion - climat assez rude en hiver : froid et humide surtout sur les contreforts des lacs du Lévezou Beaucoup de demande de foncier → prix élevé Routes sinueuses et étroites → accès pour approvisionnement et service pas toujours facile

OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
Présence de nombreuses filières de qualité : - qui permettent organisation commerciale, - assurent des débouchés, - offrent des prix rémunérateurs, - accompagnement techniquement → offre une certaine visibilité sur l'avenir De nouvelles perspectives pour l'agriculture : - développement de la production de canard - vente directe - territoire + agriculture = diversité des paysages (zone ouverte, bois, de haies) → opportunité pour le tourisme - amélioration de la valorisation des Ovins viandes - diversité de productions possibles Solidarité entre agriculteur : - Bon état d'esprit vis-à-vis des jeunes qui s'installent - Réseau d'entraide au sein du territoire (Mutuelle coup dur) - Organisation collective (CUMA, équipe d'ensilage, ...) → Conditions favorables à l'intégration de nouveaux agriculteurs Aménagement des axes routiers du territoire → rapprochement de Rodez et d'Albi - opportunités de débouché - opportunités de travail pour les conjoints - accueil de nouvelle population Territoire accueillant : - Dynamique locale (fêtes de village, associations, ...) - Le territoire offre des emplois aux conjoints dans les secteurs des services à la personne, agroalimentaire, construction, ... Installation : - Accompagnement au moment de l'installation qui favorise les installations et la professionnalisation - Installation en société - Exploitation de tailles moyennes plus facile à reprendre - 20% des exploitations du territoire à céder dans les 10 à 15 années à venir Transmission : - Présence de formation sur la transmission - Formation de repreneur par le cédant - Anticipation de la transmission Tendance favorable au métier : - Retour de certains jeunes venant du monde salarié - Evolution positive de la perception du métier	Embossaillement de certaines parties du territoire (pente) Les productions : - Problématique de la baisse de la production - Presque 50% des exploitations en OL → fragilité en cas de problèmes dans cette filière - 78% des exploitations sont de type « spécialisé » → fragilité - Poids des gros industriels (Lactalis, ...) Un accès au foncier compliqué : - Manque de terre disponible - Prix élevé du foncier - Tension, rivalité lors de la libération de foncier - Le faire valoir privilégié pour la transmission HC est la vente → limite la reprise des exploitations (8 / 15 réponses) - arrivée de nouvelles populations → consommation de foncier agricole, → pression sur le prix du foncier - Existence de grosses exploitations intransmissibles - certaines exploitations importantes s'agrandissent au détriment de jeunes Conjoncture : - Inquiétude vis-à-vis de la nouvelle PAC : risques d'agrandissement dû aux aides à l'ha → diminution des installations - Frilosité des banques à accompagner les projets d'installation - Hausse des matières premières particulièrement difficile pour l'élevage - Fluctuation brutale des prix - Augmentation des coûts des bâtiments Transmission : - « Anticipation à l'envers » : destruction de l'outil de production avant la cessation - Risque de disparition de 20% des exploitations si « rien n'est fait » - Transmission incertaine : Risque d'agrandissement → abandon de certaines parcelles → enfrichement et perte de production (1+1 ≠ 2) Territoire : - Inquiétude sur l'image d'un Territoire : comment garder un visage jeune pour faire venir des jeunes ? - Difficulté de s'adapter au mode de vie pour les personnes extérieures au territoire - Distance importante pour travail des conjoints ou pluriactivité Co-habitation avec nouvelle population : - développement de l'urbanisation parfois au dépend de l'agriculture (diminution SAU, mitage) - Entente parfois difficile avec les nouveaux arrivants,

6. ANALYSE DE L'INSTALLATION / TRANSMISSION

Le territoire offre de nombreuses conditions favorables à l'installation / transmission, que ce soit d'un point de vue pédoclimatique (sols fertiles, parcellaire relativement plat, ressource en haut, ...) ou de ses aménagements (chemins et accès routiers entretenus, ...). Cependant, les conditions pédoclimatiques (sol légers, sableux, hivers rigoureux, ...) et les fortes pentes de certains secteurs de plus en plus abandonné (embroussaillage) constituent une contrainte forte qui n'incite pas à la reprise de certaines exploitations.

La conjoncture agricole (inquiétude vis-à-vis de la nouvelle PAC, frilosité des banques, hausse des matières premières, fluctuation brutale des prix, ...) menacent fortement les installations et la reprise des exploitations. De même plusieurs tendances sont inquiétantes sur le territoire : la baisse de production, le déclin de certaines productions faute de revenu ou à cause de conditions de travail pénibles (porc, caprin, bovin lait), la forte dépendance à la production Ovin lait et à la filière Roquefort, la spécialisation des exploitations, rendent le territoire plus fragile face aux crises.

Cependant, la zone accueille de nombreuses productions structurées en filière, en particulier celles sous signe de qualité (Roquefort, Veaux d'Aveyron et du Ségala, Agneaux Labels, ...) ce qui est une réelle opportunité pour de futures installations (organisation commerciale, débouchés, prix rémunérateurs, accompagnement technique). De nouveaux débouchés apparaissent sur le territoire : développement de la filière canard gras, vente directe, embellie de la filière ovin viande, tourisme, ...

La dynamique agricole du territoire est également un atout. L'agriculture est un moteur de l'économie locale (1/3 des emplois) ce qui permet aux agriculteurs d'avoir accès sur le territoire à de nombreux services. La présence d'agriculteurs nombreux limite l'isolement. L'implantation d'entreprises de l'amont et de l'aval est un avantage important.

Le pendant négatif de cette dynamique sont les difficultés d'accès au foncier d'une part par le manque de terres disponibles et d'autre part par leur coût élevé, les deux étant liés. Le fort morcellement du parcellaire et la présence de quota laitiers amplifient le phénomène. Cette situation peut être, dans certains cas, sources de tension et de rivalité entre voisins mais elle limite également l'installation de nouveaux agriculteurs. Le mode de faire-valoir privilégié en cas d'agrandissement ou de transmission dans le cadre familial est le fermage. Ceci dénote un fort attachement au patrimoine. Les cédants préfèrent vendre dans le cadre de transmission hors du cadre familial. Cette pratique est une réelle menace et un frein à la reprise des exploitations par des candidats non issus du milieu agricole qui ont souvent des moyens limités pour l'achat de foncier.

Hormis pour les questions liées au foncier, il règne une assez bonne entente entre les agriculteurs. Leurs habitudes de travail en commun est un facteur favorable à l'installation (existence de nombreuses CUMA, Mutuelle « coup dur », ...). L'état d'esprit est généralement positif et bienveillant envers les nouveaux installés. Cependant l'évolution de la taille des exploitations, la diminution du bénévolat familial peuvent représenter un frein à l'installation.

D'après les données recueillies au cours du diagnostic, 31% des exploitants de plus de 50 ans n'ont pas de succession connue à ce jour. Cette situation représente une menace importante pour le territoire si rien n'est fait. En effet, près de 20% des exploitations actuelles pourraient disparaître, ce qui pourrait avoir comme conséquence un agrandissement des exploitations. Cet agrandissement combiné à la diminution de la main d'œuvre pourrait entraîner l'abandon de certaines parcelles et donc développer les phénomènes d'enfrichement, mais également avoir un impact sur les niveaux de productions globaux du territoire.

Cette situation peut également être vue comme une opportunité à l'installation, en particulier de personnes hors cadre familial, d'autant plus que la perception du métier d'agriculteur évolue positivement.

Le territoire connaît une bonne dynamique rurale. Les axes routiers leur permettent d'accueillir de nouvelles populations. Cette dynamique peut représenter de nombreuses opportunités pour les agriculteurs :

- Elle peut offrir des possibilités d'emploi pour les conjoints
- Elle peut entraîner de nouveaux débouchés : nouveaux consommateurs, présence d'entreprises de transformation, débouchés touristiques, ...
- Elle offre un cadre de vie agréable, avec de nombreux services (artisans, commerces, services publics, loisirs, ...) aux agriculteurs et à leur famille
- Les axes routiers permettent une relative bonne desserte tant en amont (approvisionnement) qu'en aval (accès aux laiteries, transformateurs, ...)

L'implication des agriculteurs dans la vie locale (conseils municipaux, associations, services mutuel avec les municipalités, ...) est un atout.

Bien que le territoire soit attractif, il ne doit pas faire abstraction des menaces qui pèsent sur lui : vieillissement de la population sur certaines communes, difficultés d'adaptation au mode de vie rural pour certaines personnes extérieures au territoire, offre d'emploi limité qui oblige à se déplacer et peut décourager certains nouveaux arrivants, ... Les accès routiers sont un enjeu majeur pour le territoire et pour le maintien d'une économie dynamique tant au niveau agricole qu'à celui des autres secteurs d'activité.

Cette dynamique rurale peut également être une menace dont il faut tenir compte afin de ne pas pénaliser le maintien et la reprise des exploitations :

- La concurrence vis-à-vis du foncier entre urbanisation et agriculture
- Des difficultés de cohabitation (plan d'épandage, nuisances olfactives et sonores, ...)

Plusieurs facteurs non liés au territoire ont été identifiés comme favorables à l'installation/transmission. Pour les acteurs de la zone, il est important que le futur installé et le cédant soit bien accompagné et formé. Pour eux, la cessation/transmission doit être anticipée, préparée mais surtout consentie. Les cédants doivent veiller à maintenir leur outil de production. Le manque de « volonté » de leur part ne peut pas se traduire par une installation réussie. L'évolution de l'image du métier, la lutte contre les clichés sont également des facteurs favorables.

VI. CONCLUSION

Au travers de la dernière partie du questionnaire qui portait sur la thématique « *Quels avenir idéal imaginez-vous pour l'agriculture du territoire ?* », plusieurs lignes directrices sont ressorties :

Manger nos produits

Valeur ajoutée

Démarches de filières

Organisation

Faciliter les conditions de travail

Arrêt de la course à l'agrandissement

Agriculture dense et dynamique

Agriculture diversifiée

TABLE DES MATIERES

I. PRESENTATION DU PROJET	3
1. LE CONTEXTE	3
2. LES OBJECTIFS POURSUIVIS	3
3. LA ZONE D'ETUDE	3
4. LE COMITE DE PILOTAGE	4
5. LA DEMARCHE SUIVIE	5
II. DESCRIPTION GENERALE DU TERRITOIRE	6
1. LE MILIEU NATUREL	6
2. LA POPULATION DU TERRITOIRE	9
3. LES TRANCHES D'AGE DE LA POPULATION	11
4. LA POPULATION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE	11
III. ETAT DES LIEUX DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE	13
1. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	13
a. <i>Le nombre d'exploitation</i>	13
b. <i>La structure des exploitations</i>	15
c. <i>Les productions principales des exploitations</i>	19
d. <i>La diversité des productions au sein des exploitations</i>	19
e. <i>Les formes juridiques des exploitations</i>	21
f. <i>Les modes de faire valoir</i>	21
2. LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE	23
a. <i>Le nombre de chefs d'exploitation</i>	23
b. <i>La situation familiale des exploitants</i>	23
c. <i>La part des femmes</i>	23
d. <i>La pluriactivité au sein des exploitations</i>	23
e. <i>L'âge des exploitants</i>	25
3. L'AVENIR DES EXPLOITATIONS	27
a. <i>Le nombre d'exploitants et d'exploitations de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession</i>	27
b. <i>Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »</i>	31
IV. LES DIFFERENTES COMPOSANTES ECONOMIQUES DU TERRITOIRE	37
1. LES ENTREPRISES EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE	37
2. L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE	38
3. LE COMMERCE SUR LE TERRITOIRE	39
4. L'OFFRE DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE	40
5. LES OFFRES DE LOISIRS ET DE TOURISME	41
V. ANALYSE DES DONNEES	43
1. ANALYSE DU MILIEU NATUREL	43
2. ANALYSE DU FONCIER ET DES AMENAGEMENTS DU MILIEU AGRICOLE	45
3. ANALYSE DES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE	47
4. ANALYSE DE L'ETAT D'ESPRIT ENTRE AGRICULTEURS	49
5. ANALYSES DES DYNAMIQUES RURALES ET DES INTERACTIONS ENTRE AGRICULTEURS ET RURAUX	51
6. ANALYSE DE L'INSTALLATION / TRANSMISSION	54
VI. CONCLUSION	56